



Driss Lachguar appelle à la préservation des deniers publics contre l'avidité de ceux qui cherchent à profiter de la situation

Saad Dine El Otmani se réunit avec les chefs des partis représentés au Parlement

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 8998

Samedi/Dimanche 25-26 Avril 2020

Ramadan sous couvre-feu nocturne

Rompre le jeûne mais pas le confinement



Page 3

Nos vœux



A l'occasion de l'avènement du mois sacré du Ramadan, nous présentons nos vœux déferents à S.M le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine.

Nos vœux s'adressent également à S.A.R le Prince Héritier Sidi Mohammed et à la famille Royale ainsi qu'au peuple marocain et à la Oumma islamique.

Nasser Bourita : Le retour des Marocains bloqués à l'étranger doit se dérouler dans des conditions optimales

Le centre d'appel du ministère des A.E a reçu plus de 48.000 communications



Pages 5-6



Les Chibanis marocains livrés à leur triste sort

La France compte 175.000 MRE âgés de 55 ans et plus

Page 4

Driss Lachguar appelle à la préservation des deniers publics contre l'avidité de ceux qui cherchent à profiter de la situation

Saad Dine El Otmani se réunit avec les chefs des partis représentés au Parlement

Actualité

Le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a tenu, mercredi soir, une réunion à distance avec les chefs des partis politiques représentés au Parlement, consacrée à l'examen de la situation conjoncturelle que vit le Maroc en raison du nouveau coronavirus "Covid-19" et des moyens de faire face aux conséquences sanitaires, sociales et économiques de cette pandémie.

Cette réunion a été l'occasion d'élargir et d'approfondir la réflexion sur les conséquences de cette pandémie et de s'arrêter sur le rôle des partis politiques dans l'encadrement et la mobilisation nationale, a indiqué Saad Dine El Otmani, selon un communiqué du département du chef du gouvernement, se félicitant des différentes initiatives de communication des partis politiques en cette phase sensible, indique un communiqué relayé par l'agence MAP.

Il a souligné, selon la même source, que sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui suit la situation de près, le Maroc a initié plusieurs mesures proactives et préventives qui lui ont permis d'éviter le pire, au premier rang desquelles l'imposition du confinement sanitaire et la déclaration de l'état d'urgence sanitaire.

Saad Dine El Otmani s'est également félicité de la mobilisation nationale et de la cohésion des Marocains qui ont fait preuve de solidarité afin de surmonter les répercussions de cette pandémie et la combattre selon une approche purement marocaine, selon la même source.

De leur côté, les chefs des partis politiques ont salué la mobilisation nationale sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ainsi que les mesures et réalisations de qualité que le Royaume a connues au cours de cette période, poursuit le communiqué.

Ils ont aussi salué l'initiative de tenir cette réunion, soulignant l'importance de la complémentarité de l'action des différentes institutions, dans le plein respect des



principes de l'Etat de droit.

La réunion a également été l'occasion d'informer le chef du gouvernement de nombre d'observations et de propositions des partis politiques au sujet de cette conjoncture difficile. Les participants ont aussi exprimé leur souci d'être impliqués dans cette mobilisation nationale et dans ces moments historiques que vit le Royaume, mais aussi dans la phase post-pandémie, conclut le communiqué.

Ayant pris part à cette réunion, le Premier secrétaire de l'USFP a affirmé dans une déclaration à nos confrères du site Anouar Press que le débat a été positif et franc, précisant que la priorité du Maroc en ces temps de lutte contre la propagation du Covid-19 et ses incidences sur l'économie nationale est de fournir une aide directe aux classes pauvres défavorisées.

Il a, dans ce sens, souligné que le gouvernement doit veiller à ce que les personnes nécessiteuses bénéficient réellement des aides du Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie Covid-19 et, par ricochet, à préserver les deniers publics de l'avidité de ceux qui veulent profiter de la situation.

Selon le Premier secrétaire de l'USFP, il est inconcevable d'accorder des aides financières à des établissements du privé qui continuent de percevoir les règlements mensuels de leurs usagers tout en appelant le gouvernement à mettre en place des critères objectifs et précis pour que ces aides aillent vers les pauvres, les veuves, les paysans et les couches sociales défavorisées et ne tombent pas dans les escarcelles des patrons de certains établissements privés.

Driss Lachguar a, par ailleurs, souligné

dans une déclaration accordée à Goud que la réunion a également porté sur d'autres points dont le projet de loi de Finances rectificative et la situation difficile des Marocains bloqués à l'étranger depuis plusieurs semaines.

Le dirigeant ittihadî a aussi souligné que les leaders des partis présents ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer le dialogue entre le gouvernement et les partis et d'ouvrir les médias publics à ces derniers, précisant que le chef du gouvernement leur a promis de prendre compte de leurs remarques appelant à l'institutionnalisation de ce dialogue.

Driss Lachguar a, en outre, mis en avant le fait que « les leaders des partis ont salué la continuité du fonctionnement des institutions durant cette crise sanitaire. »

M.T

Interpellation de 96 individus pour tentative d'exportation illégale de masques

Les services de la police judiciaire dans les différentes villes du Royaume ont interpellé, depuis le début de l'application des mesures préventives visant à limiter la propagation de la pandémie du coronavirus (Covid-19), un total de 96 individus présumés impliqués dans la possession, la confection et la vente de masques de protection non conformes aux normes sanitaires et de faux masques médicaux, ainsi que dans la tentative d'exportation illégale de

ces masques. Le nombre d'affaires traitées en ce sens par les services de sécurité nationale a atteint 53, réparties sur 15 villes, indique la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué, faisant savoir qu'il a été procédé à la saisie de 213.511 masques de protection, dont des masques fabriqués de manière aléatoire et non conforme aux normes de sécurité, d'autres portant de fausses marques commerciales ne répondant pas aux conditions de

salubrité et de sécurité et qui menacent la sécurité sanitaire des citoyens, ou encore des masques destinés à l'exportation de manière illicite saisis chez un ressortissant anglais d'origine indienne.

Les individus interpellés dans le cadre de ces affaires ont été placés en garde à vue à la disposition du parquet territorialement compétent, et ce afin de déterminer l'ensemble des actes criminels qui leur sont reprochés, poursuit la DGSN, précisant qu'il a été procédé à la

saisie de tous les produits, matériaux et masques fabriqués en dehors du cadre légal et sanitaire et qui constituent une menace sérieuse et réelle pour la sûreté et la sécurité des citoyens.

Les services de sûreté nationale continuent d'intensifier leurs opérations de sécurité visant à interpellier tous les complices et participants impliqués dans ces actes criminels qui affectent la sécurité sanitaire des citoyens, conclut le communiqué.



Ramadan sous couvre-feu nocturne

J eudi en début de soirée, quelques minutes avant l'annonce du début du mois sacré de Ramadan ce samedi, le ministère de l'intérieur a pris la décision d'ajouter une mesure supplémentaire dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire : l'interdiction de l'ensemble des déplacements nocturnes à compter d'aujourd'hui, entre 19h à 5h du matin. Précision indispensable afin d'éviter tout malentendus, sont concernés par cette interdiction non seulement les déplacements à pieds mais aussi via les moyens de transports.

Les personnes exerçant dans les secteurs vitaux font exception à la règle. Elles auront la possibilité de circuler contrairement à celles munies d'autorisations exceptionnelles de circulations délivrées par les autorités locales et les certificats de déplacement fournis par les secteurs public et privé. Les autorités locales et les services de sécurité avertissent celles et ceux qui s'imaginent pouvoir braver le couvre-feu. Ils et elles seront poursuivis judiciairement dans le cadre des dispositions du décret-loi relatif à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration, comme ce fut le cas d'un peu plus de 25.857 personnes ces dernières semaines. Un État d'urgence dont les mesures instaurées pré-

ablement seront toujours d'actualité. En l'occurrence, le confinement, la limitation des déplacements pendant la journée et le port obligatoire des masques.

En toute logique, le début du Ramadan jumelé à l'interdiction des déplacements nocturnes impactera les horaires d'ouvertures et de fermetures des pharmacies et autres administrations publiques. Les officines du Royaume seront ouvertes de 10h à 17h30, du lundi au vendredi et de 10h à 14h les samedis. En semaine, à partir de 17h30, d'autres officines devraient prendre le relais jusqu'à 10h00 le lendemain. Toujours dans la soirée de jeudi, un communiqué émanant du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration-Département de la Réforme de l'administration a acté l'adoption de l'horaire continue par les établissements publics et collectivités territoriales. En conséquence, ils seront ouverts du lundi au vendredi, de 09h à 15h.

Cela ne vous aura certainement pas échappé, cette mesure restrictive des déplacements nocturnes ressemble comme deux gouttes d'eau à un couvre-feu. Dans sa forme, l'annonce est dans la droite lignée du ton utilisé par l'exécutif depuis le début de la crise sanitaire dans le pays. Si

l'on devait imaginer, cela ressemblerait à une main de fer dans un gant de velours. Ce qui nous laisse croire que le gouvernement n'a pas pris cette décision de guetter de cœur. Bien au contraire. Elle répond plutôt à un impératif sanitaire. Celui d'une part de protéger les citoyennes et

citoyens du COVID-19 dont le bilan a atteint les 3692 cas confirmés, 478 guérisons et 155 décès à la date du vendredi 24 avril (10h). Et d'autre part, mettre fin au relâchement du confinement constaté récemment. D'autant que nos habitudes ramadanesques ne se prêtent guère aux gestes barrières et autres mesures préventives.

Le Ramadan au Maroc, à l'instar de nombreux pays arabomusulmans, s'est de tout temps accompagné d'une mutation des modes de vie. Pour faire court, pendant ce mois sacré, la vie ne reprend vraiment qu'après avoir rompu le jeûne. Et de manière intense. Les cafés ont l'habitude d'être bondés. Les artères des villes aussi. Les visites aux proches sont légions. Rien de tout cela ne sera possible pendant ce mois de Ramadan. Par la force des choses, il sera très particulier. Encore plus à la lumière de la décision prise par le Conseil supérieur des oulémas : pas de Tarawih en mosquée.

Par le biais d'un communiqué, le CSO argumente ainsi sa décision « L'Imamat suprême, Imarat Al Mouminine, est soucieuse de la protection de nos vies en premier lieu et de l'accomplissement de notre religion en deuxième. Elle veille à la sécurité sanitaire du Royaume. L'accomplissement des

Tarawih dans les mosquées peut être remplacé par la prière chez soi, individuellement ou collectivement avec les membres de la famille, sans prise de risque. » En somme pour le CSO, la sécurité dictée par des impératifs de santé prime. L'Organisation mondiale de la santé partage entièrement cette avis. Parmi les conseils édictés par l'OMS, on retrouve justement un appel à limiter les célébrations religieuses collectives. Mais pas seulement.

L'organisation Onusienne met en avant des règles à suivre en matière de nutrition et de santé. Comme le fait de boire beaucoup d'eau entre l'iftar et le suhoor (au moins 10 verres). Manger trois dattes lors de la rupture du jeûne car elles sont une excellente source de fibres. Il faudra aussi penser à incorporer beaucoup de légumes à vos plats pour faire le plein de vitamines et nutriments essentiels. Les céréales sont tout aussi importantes. Elles fournissent à l'organisme fibres et énergie. La viande maigre grillée ou cuite au four, de poulet et de poisson sans peau, est également préconisée pour avoir une bonne portion de protéines saines. Et évidemment, évitez les aliments trop gras même si ce sont les mets les plus délicieux.

Chady Chaabi



Romp le jeûne mais pas le confinement

Les Chibanis marocains livrés à leur triste sort



Les établissements français d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont actuellement sous les feux des projecteurs. Depuis le 1er mars, 7.896 morts liés au Covid-19 ont été enregistrés dans ces établissements. France Inter a révélé qu'un tiers de ces EHPAD a été touché par cette pandémie. La situation risque d'empirer davantage vu que le nombre des décès et des cas avérés se multiplie.

Mais qu'en est-il des « foyers » de migrants ou « résidences sociales » où vivent des Chibanis marocains ?

En effet, la France compte 175.000 MRE âgés de 55 ans et plus sur un total de 1.349.306 personnes, d'après des statistiques relatives par l'ouvrage collectif « Marocains de l'extérieur 2017 ».

Leur profil est réparti, selon Omar Samaoli, gérontologue et directeur de l'Observatoire gérontologique des migrations en France (OGMF), entre les personnes qui se sont fixées définitivement sur le sol français sans que nul ne soit en mesure de cerner les échéances de cette installation ; les personnes tiraillées par d'incessants allers-retours

entre le Maroc et la France et des personnes qui se sont condamnées à ne plus retourner au Maroc, même à l'âge de la vieillesse.

Sur leur situation actuelle, Omar Samaoli nous a fait savoir que celle-ci demeure un peu floue parce qu'il n'y a pas de données chiffrées sur l'ensemble des personnes âgées dans les foyers et encore moins pour pouvoir cerner la situation de nos seuls compatriotes.

« Nous avons des échos concernant certains sites /foyers dès lors où il s'agit de décès. Il est à craindre que le nombre des personnes porteuses du Covid-19 soit important, mais tant qu'il n'y a pas de tests, on tâtonne », nous a-t-il indiqué. Et de poursuivre : « Le préfet de la Seine-Saint-Denis, sollicité par les "politiques" locaux, a très bien réagi avec une circulaire à l'ARS, aux mairies et aux gestionnaires qu'il a réunis pour leur rappeler leurs obligations vis-à-vis de ce public également. De la sorte, les personnes âgées des foyers sur la Seine-Saint-Denis seront dépitées après les publics des EHPAD avec toutes les mesures d'accompagnement, de confinement ou d'isolement qui vont avec ; mais cette information ne concerne

que la Seine-Saint-Denis où des équipes médico-sociales sont en œuvre dans les foyers et le préfet a même demandé qu'elles soient renforcées ».

Concernant les autres villes, notre source nous a expliqué qu'il n'y a pas de nouvelles au

sujet de mesures identiques venant des préfets des autres départements particulièrement les Hauts de Seines qui compte une population de personnes âgées très importante, avec notamment une très forte présence de Marocains. « Juste à titre indicatif, sur la seule commune de Gennevilliers, la situation devient difficile avec des gens qu'on sait qu'ils sont contaminés et qui sont encore chez eux. Malheureusement, des décès commencent à survenir », nous a-t-elle précisé. Et de noter : « C'est un peu compliqué, mais si les politiques ne montent pas au créneau pour demander l'intervention des préfets qui ont autorité sur tout ça, nous allons vers des catastrophes silencieuses faute de mobilisation ».

Une situation des plus compliquées puisque, selon toujours le président de l'OGMF, les rares études épidémiologiques menées à ce sujet s'accordent toutes sur le délabrement de l'état de santé des immigrés et sur leur faible et mauvaise consommation des soins, les personnes originaires du Maghreb paraissant encore plus vulnérables que les autres. « La perte d'autonomie reste à la fois la menace la plus redoutée par toute personne âgée et le fac-

teur qui précipite l'entrée en institution. Or, il s'avère que la survenue d'un aléa sanitaire semble exposer davantage les immigrés que les autres populations à une perte d'autonomie », explique-t-il.

Omar Samaoli souligne un autre élément à prendre en considération dans ce contexte, à savoir la peur de la contamination. « Même les acteurs associatifs qui ont l'habitude d'intervenir sont sur la réserve et cela renforce l'isolement, sans compter qu'en termes de présence des personnels dans les foyers, les effectifs ont été réduits dans de nombreux cas et il y a de moins en moins de monde sauf les résidents qui eux sont condamnés à se confiner souvent dans de très mauvaises conditions alors que ces foyers ont été, tous et depuis très longtemps, rénovés et transformés en résidences sociales de petite taille et de meilleur confort », nous a-t-il affirmé. Et de conclure : « Malheureusement, on a encore des chambres multiples, des cuisines collectives, autant de lieux dangereux en ce moment qui ne sont nullement des espaces de convivialité mais plutôt de contamination ».

Hassan Bentaleb



La France compte 175.000 MRE âgés de 55 ans et plus

Nasser Bourita : *Le retour des Marocains bloqués à l'étranger doit se dérouler dans des conditions optimales*

Le centre d'appel du ministère des A.E a reçu plus de 48.000 communications



Le retour des Marocains bloqués à l'étranger à cause de la crise sanitaire doit se dérouler dans des conditions optimales, a affirmé jeudi le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, affirmant que ce retour est un droit indiscutable.

"Le droit au retour est un droit naturel et indiscutable. Or

ce qui est évident n'est pas nécessairement approprié dans ce contexte exceptionnel", a-t-il déclaré à la MAP à l'issue d'une réunion de la Commission parlementaire des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des MRE.

Abordant les prérequis du rapatriement des Marocains bloqués, il a relevé que "l'opération doit se faire dans les meilleures conditions sans risque pour les bénéficiaires eux-mêmes, ni pour leur pays".

Le Maroc, a-t-il assuré, œuvre "à mettre en place le plus tôt possible les conditions d'un tel retour pour peu que le dispositif sanitaire soit prêt pour les accueillir". "L'essentiel n'est pas le timing, mais l'impact d'une telle démarche sans surenchère et sans précipitation", a expliqué le ministre.

Le sens de la responsabilité, a relevé Nasser Bourita, exige d'avoir une vision globale pour gérer au mieux progressivement ce dossier dans ses différentes phases compte tenu des divers aspects, y compris ceux logistique et sanitaire.

Pré de dire si le ministère dispose de ressources suffisantes pour un tel dossier, le responsable gouvernemental a affirmé

que le département a prévu les moyens de gérer la période à venir à court terme et augmenter le nombre de bénéficiaires de cette opération.

"Nous mettons en œuvre une approche globale loin de la logique catégorielle, dans le sens de l'anticipation et de la prévention de manière à éviter toute

marche-arrière dans le combat contre la propagation du coronavirus", a-t-il insisté.

Il a, par ailleurs, annoncé que le centre d'appel du

Prise en charge des Marocains bloqués en Tunisie

Lambassade du Maroc en Tunisie a annoncé, jeudi, avoir assuré une prise en charge totale des citoyens marocains bloqués en Tunisie, suite à la suspension la mi-mars des vols entre les deux pays dans le cadre des mesures prises pour limiter la propagation du nouveau coronavirus.

Dans un communiqué, l'ambassade a fait savoir avoir recensé 292 Marocains, en visite en Tunisie pour un court séjour, affaires, raisons médicales ou pour une visite à la famille.

La même source a relevé que l'ambassade et le consulat général du Royaume en Tunisie ont assuré la prise en charge de toutes les personnes qui ont exprimé ce besoin, notamment au niveau des frais de subsistance et d'hébergement.

Le communiqué a noté qu'il a été procédé aussi à la satisfaction des demandes de certains ressortissants marocains qui avaient besoin d'un suivi médical en facilitant leur accès à certains hôpitaux tunisiens pour effectuer des examens médicaux et en leur fournissant les médicaments nécessaires, ainsi que la mise en place d'une cellule composée de certains médecins marocains résidant en Tunisie pour suivre et fournir des conseils.

La même source a souligné qu'au niveau de l'ambassade du Royaume du Maroc et du consulat général en Tunisie, un ensemble de mesures ont été prises, notamment la mise en place d'une cellule de crise au niveau du consulat général, précisant que ces mesures interviennent suite aux instructions du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, adressées aux missions diplomatiques et aux consulats, conformément aux Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dans ce communiqué, l'ambassade et le consulat général du Royaume en Tunisie ont exprimé leurs remerciements aux acteurs associatifs pour leur aide et coopération, ainsi que pour l'esprit de cohésion, de solidarité et de synergie dont ils ont fait preuve dans ces circonstances, ainsi qu'aux autorités tunisiennes pour leur louable initiative de prendre en charge certains membres de la communauté marocaine résidant en Tunisie.

L'ambassade et le consulat général du Royaume ont de même appelé tous les citoyens marocains résidant en Tunisie ou ceux en visite dans ce pays à faire preuve de sens de responsabilité et à respecter toutes les mesures préventives prises par les autorités tunisiennes compétentes pour endiguer la propagation de l'épidémie.



Hassan Tariq, ambassadeur du Maroc en Tunisie.



Les Pays-Bas et la Belgique ont affiché une attitude discriminatoire à l'égard des Marocains détenteurs de la double nationalité



► Le ministère des Affaires étrangères a reçu plus 48.000 communications entre le 15 mars et le 17 avril, en pleine crise de propagation du coronavirus.

Ce centre initialement dédié aux affaires consulaires s'est tourné vers les Marocains se trouvant à l'étranger et la gestion du Covid-19, a-t-il ajouté précisant que plus de 22.000 Marocains bloqués à l'étranger jusqu'à présent sont entrés en contact avec les différentes représentations diplomatiques du Royaume.

Les services du ministère, a-t-il ajouté, ont pris en charge les frais d'hébergement de 3.844 personnes, les frais des consultations médicales pour 147 autres, la prolongation de visas et la régularisation de la situation pour nombre de ressortissants marocains. L'accent est également mis sur la continuité des services consulaires en ces circonstances de propagation du coronavirus, a poursuivi le ministre.

Côté communication, Nasser Bourita a mis en avant la place primordiale de la communication de proximité, et non pas centralisée, en direction de tous les Marocains se trouvant à l'étranger.

Le ministère, a-t-il dit, va mettre en ligne les contacts de chaque consul sur son portail en vue de faciliter la communication avec les personnes concernées dans un cadre de responsabilité et de respect mutuel, en plus du centre d'appel et des cellules de veille.

D'autre part, le ministre a souligné que depuis la décision de fermeture des frontières, le

15 mars dernier, "aucune personne n'a été autorisée à entrer au Maroc, car une telle mesure a exigé un traitement ferme et rigoureux".

De même, le retour des Marocains bloqués à l'étranger doit être inscrit dans le cadre du renforcement des acquis importants réalisés par le Royaume en matière de lutte contre la propagation du coronavirus.

Le retour des Marocains bloqués après la fermeture temporaire des frontières, dans le cadre des mesures préventives prises par le Royaume, "devra constituer une autre preuve de la réussite de l'approche marocaine en matière de gestion de la crise", a-t-il estimé.

Il a, d'autre part, appelé à se pencher sur les dimensions économique, sociale et juridique des conséquences de l'épidémie sur les MRE, notamment dans les pays européens durement touchés par le virus.

Le chef de la diplomatie marocaine a également indiqué que le Maroc rejette "l'opportunisme politique" d'un Etat européen sur le dossier du rapatriement des Marocains détenteurs de la double nationalité, en pleine crise sanitaire.

"Le Marocain chez lui jouit de tous les droits et assume toutes les obligations à l'instar de ses compatriotes. Il n'a pas besoin de la protection, ni de la tutelle de l'ambassade d'un pays tiers", a-t-il indiqué en rappelant que le Royaume n'est pas contre le principe d'un retour de ses ressortissants dans leurs pays de résidence à la faveur de liens professionnels ou pour des considérations familiales ou de santé, loin de toutes arrière-pen-

sées politiques.

"Si la Belgique a adhéré à cette logique, les Pays-Bas ont dès le départ affiché une attitude contraire et discriminatoire à l'égard des Marocains détenteurs de la double nationalité, avant de vouloir se poser en défenseur de leurs droits auprès de l'Etat marocain", a fait observer le ministre.

Ce n'est qu'après une trentaine de vols pour rapatrier les Néerlandais de souche que les Pays-Bas ont commencé à s'intéresser aux Marocains détenteurs de la double nationalité basés dans le nord du Royaume, a expliqué le responsable.

Il a, à cet égard, affirmé que le Maroc refuse que des parties étrangères réservent un traitement politiquement opportuniste afin d'exploiter la situation exceptionnelle actuelle pour revendiquer un droit qui n'a pas lieu d'être. Le débat que soulèvent certaines parties sur la question de la double nationalité "ne peut être que malsain avec des arrière-pensées bien connues".

Evoquant les conditions de déroulement des rapatriements d'étrangers, le ministre a estimé que "l'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, sauf pour un pays qui a fait preuve d'opportunisme politique".

Sur le même registre, a noté Nasser Bourita, le Royaume veille à faciliter le rapatriement des étrangers bloqués sur son territoire et a répondu favorablement aux demandes formulées par plusieurs pays dans ce sens.

C'est le cas d'une quarantaine de pays qui ont également rapatrié des Marocains résidant chez eux.

Solidarité agissante avec les Marocains bloqués en Turquie

A mesure que la crise pandémique étend son emprise sur le monde, la noblesse des valeurs humaines unissant les Marocains se manifeste de plus en plus, comme en Turquie, où la communauté marocaine s'est grandement mobilisée, avec un sens élevé du devoir et de la citoyenneté, afin d'aider les Marocains bloqués à l'étranger à cause de la pandémie du coronavirus.

Face à la fermeture indéfinie des frontières et l'impossibilité de rejoindre le Royaume et la mise en place de mesures strictes pour lutter contre la pandémie, plusieurs Marocains ont été forcés à rester en Turquie alors qu'ils étaient venus dans ce pays pour faire du tourisme, pour des soins médicaux ou des études.

Face à la difficulté de la situation et son caractère exceptionnel, il incombe aux Marocains, aux autorités représentatives et à la société civile, d'agir avec la rapidité et la coordination nécessaires pour tendre la main à leurs compatriotes bloqués en Turquie.

Le consul général du Royaume à Istanbul, M'hamed Ifriquine, a noté, dans ce sens, qu'en coordination avec l'ambassade du Maroc à Ankara, plus de 1700 Marocains bloqués en Turquie avaient été hébergés mardi dans plus de 20 hôtels, ajoutant qu'un processus était mis en place afin d'héberger quotidiennement une moyenne de 50 à 60 personnes jusqu'à lundi prochain.

Le diplomate a souligné, dans une déclaration à la MAP, que les demandes d'hébergement des Marocains avaient été traitées, malgré la pénurie enregistrée au niveau des hôtels ouverts à Istanbul, ajoutant que davantage de demandes seraient satisfaites une fois que le consulat serait en mesure de trouver des hôtels prêts à recevoir les citoyens marocains.

Il a rappelé que le consulat est en contact permanent avec les responsables hôteliers et les exhorte à fournir des services adéquats aux Marocains, en particulier ceux liés à la nourriture, surtout en ce mois sacré de Ramadan.

D'autre part, M'hamed Ifriquine a confirmé que le consulat suit de près l'état de santé de dizaines de Marocains atteints de maladies chroniques et contribue à leur fournir le traitement nécessaire.

Le consulat veille également à sensibiliser les citoyens marocains à l'importance capitale d'adopter des mesures pour prévenir l'infection par le Covid-19, en particulier l'adoption de la distanciation sociale, rappelle le consul, notant qu'ils sont invités à consulter les plateformes électroniques créées par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, sur les réseaux sociaux, qui fournissent des conseils de santé et assurent un accompagnement des Marocains à l'étranger.

La présidente de l'Association « Dar Al Maghrib », Salwa El-Kashani, a, pour sa part, souligné dans une déclaration similaire qu'« immédiatement après l'annonce par les autorités marocaines de la fermeture des frontières aériennes et maritimes, l'association a pris conscience de la situation qui résulterait d'une telle décision et de ses répercussions sur les Marocains en Turquie ».

Elle a relevé que les Marocains qui se trouvaient en Turquie pour faire du tourisme, pour des soins médicaux ou pour des études ont été fortement affectés par les mesures prises par la Turquie pour réduire la propagation du virus, notamment la fermeture d'hôtels, d'universités et de restaurants, précisant que l'association examine la situation des Marocains bloqués en Turquie, selon le besoin urgent d'aide.

La responsable associative a souligné que les Hautes directives Royales pour fournir les soins et l'assistance nécessaires aux Marocains bloqués ont constitué une forte incitation pour « Dar Al Maghrib » à exploiter son expérience puisée dans l'environnement juridique et social au service des Marocains bloqués à cause de la crise pandémique.

Elle a ajouté que l'association oeuvre à deux niveaux, le premier consistant à trouver des logements locatifs aux citoyens marocains, et le deuxième ayant trait au recrutement de cadres pour aider les autorités consulaires marocaines sur le terrain, soulignant que ces deux tâches sont difficiles dans le contexte de la propagation du coronavirus.

Un des cadres de l'association, Abd El Hassib, a souligné que l'aide fournie pour atténuer certaines souffrances des Marocains bloqués en Turquie constitue une « expérience humaine unique », expliquant que l'association a créé une cellule pour aider les personnes touchées par la crise.

Il a, par ailleurs, rappelé la nécessité pour tous les Marocains bloqués en Turquie de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité sanitaire décrétées par les autorités turques, dont la plus importante est de ne pas quitter le domicile sauf pour les besoins urgents.

Parmi les bénéficiaires du processus d'hébergement figure notamment la présidente d'une association active dans le domaine culturel de Dakhla, Hasna Yegor, qui s'est retrouvée bloquée en Turquie après avoir pris part à une exposition à Istanbul.

Elle a mis en avant les efforts déployés par le consulat et les acteurs associatifs au profit des Marocains bloqués à l'étranger en leur trouvant un logement et en assurant le suivi de l'état de santé de ceux qui souffrent de conditions particulières.

Les mesures prises par le Maroc pour lutter contre le Covid-19 déclinées devant l'ESCWA

La ministre de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, Jamila El Moussali, a exposé jeudi, lors d'une réunion par visioconférence, les mesures proactives et préventives entreprises par le Maroc pour faire face au coronavirus et endiguer sa propagation.

Lors d'une réunion en visioconférence des comités nationaux chargés des affaires féminines organisée par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (ESCWA), elle a indiqué que la conjoncture exceptionnelle actuelle a exigé que tout un chacun fasse preuve d'engagement, de solidarité et d'entraide pour trouver des solutions à même de lutter contre la propagation du coronavirus (Covid-19) et faire face à ses répercussions sanitaires, économiques et sociales, indique un communiqué du ministère.

Elle a salué lors de cette rencontre virtuelle consacrée aux impacts du Covid-19 sur la réalité de l'égalité des femmes et les mesures prises par les différents Etats pour atténuer les effets socioéconomiques de cette pandémie, les différentes initiatives nationales pionnières en matière de solidarité sociale, d'industrie et d'innovation liées à cette crise sanitaire, dont l'opération de production et de distribution des masques en grande quantité qui a permis d'assurer l'autosuffisance du pays.

Ces mesures concernent également, selon la ministre, la fermeture des frontières, la suspension des cours, l'annulation de tous les rassemblements et les manifestations, la fermeture provisoire des mosquées, entre autres, visant à protéger les citoyens et lutter contre la propagation du virus, outre la publication d'un décret-loi relatif à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire.

Sur le plan de la gouvernance, elle a souligné la création d'un Comité national



de pilotage chargé du suivi de la situation épidémiologique, la mise en place d'un Comité de veille économique composé de représentants des départements gouvernementaux, en plus des secteurs bancaire, financier et privé.

Les différentes institutions gouvernementales ont de leur côté pris plus de 400 mesures dans les domaines économique, social et de la santé pour contrer la propagation du coronavirus, a-t-elle ajouté, notant à cet égard les mesures à caractère stratégique relatif à la création du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19) pour couvrir les dépenses urgentes, la généralisation du confinement, la poursuite des services de base et l'approvisionnement des marchés, ainsi que la mobilisation de la médecine militaire au service de la médecine civile et informer les citoyens de l'évolution de la situation épidémiologique de manière quotidienne.

S'agissant des mesures visant à atténuer les répercussions sociales de cette épidémie, la responsable gouvernementale a précisé qu'environ 760.000 salariés affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ont bénéficié d'une indemnité forfaitaire de 1.000 DH au titre du mois de mars et de 2.000 DH pour le mois d'avril, a-t-elle relevé, ajoutant que l'opération d'aide directe accordée aux ménages opérant dans le secteur informel et disposant d'une carte Ramed a pu bénéficier à 600.000 ménages.

Pour ce qui des effets de cette épidémie sur les femmes, Jamila El Moussali a souligné qu'à l'échelle mondiale, la crise sanitaire liée au Covid-19 a plus d'impact sur la vie sanitaire, sociale et économique des femmes, précisant que le confinement imposé par le Maroc a affecté les femmes différemment des hommes compte tenu des inégalités existantes, des

perceptions sociales et de la nature de la participation économique des femmes dans les différents secteurs. "Les femmes se placent en première ligne face à la pandémie et assument les lourdes tâches domestiques en plus du suivi de la scolarisation à distance", a-t-elle dit.

La ministre s'est aussi attardée sur les mesures urgentes entreprises par le ministère pour protéger les femmes victimes de violence domestique à la lumière de cette période de confinement et de quarantaine ainsi que les femmes en situation de handicap, les femmes âgées et celles en situation de rue.

Elle a, cet égard, souligné que le ministère a lancé, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), dans le cadre du programme de coopération belge, une campagne de sensibilisation numérique dédiée à la diffusion de SMS afin de surmonter les effets psychologiques du confinement et attirer l'attention sur la nécessité de renforcer les valeurs de coexistence et de responsabilité partagée entre les époux et les parents, entre autres.

Le département de tutelle a également mis en place des "Salama Kits" pour l'hygiène et la prévention du Covid-19, en collaboration avec l'UNFPA, dédiés aux femmes victimes de violence et en situation difficile, outre la consolidation des efforts de coordination et de soutien financier en faveur de la plateforme "Kolona Maak", pour accompagner les femmes en situation difficile, les écouter et les orienter, a précisé Jamila El Moussali.

Cette plateforme, disponible 24h/24 et 7j/7 à travers une ligne téléphonique directe (8350) est une application gratuite téléchargeable sur les smartphones, ayant pour objectif de signaler tout abus ou violence dont seraient victimes les

femmes et les filles, et de les orienter vers l'autorité de sécurité ou judiciaire compétente, en particulier les cas qui nécessitent une intervention urgente, a-t-elle indiqué.

Le ministère a mis à la disposition de la plateforme une liste de 63 centres pouvant accueillir des femmes en situation de violence. Il s'agit des espaces pour femmes en situation de rue, des centres pour femmes en situation difficile et des espaces multifonctionnels pour femmes, a-t-elle dit.

Concernant la lutte contre la violence faite aux femmes à la lumière du confinement, Mme El Moussali a mis en avant une série de mesures entreprises à ce sujet dont le suivi des cas de violence signalés par divers moyens et la coordination avec les acteurs pour accélérer les interventions, l'hébergement des cas ou leur renvoi au domicile conjugal, ainsi qu'un suivi continu de la santé et de la situation sociale des travailleuses et des bénéficiaires des services des centres d'hébergement pour femmes en situation difficile, dans le cadre de la coordination avec l'institution de l'Entraide nationale.

En matière d'enfance, le ministère a mis en place un plan d'action pour la protection des enfants qui consiste à fournir divers services d'urgence destinés aux enfants en situation vulnérable, en particulier ceux vivant dans les établissements de protection sociale et les enfants des rues, visant à améliorer les services de proximité, mettre en place des mécanismes de veille et de suivi continus, fournir des services d'écoute aux enfants en situation vulnérable, offrir des services de soutien psychologique à distance, ainsi qu'apporter des supports de communication destinés aux enfants des établissements de protection sociale et à leurs éducateurs.



Jamila El Moussali

Le confinement a affecté les femmes différemment des hommes

Le personnel médical et paramédical d'Errachidia aux avant-postes du combat contre le coronavirus



Bravant la menace du nouveau Coronavirus (Covid-19), le personnel médical et paramédical de l'hôpital régional Moulay Ali Chérif à Errachidia se trouve aux avant-postes du combat contre la pandémie dans la région de Drâa-Tafilalet, remplissant ainsi pleinement sa fonction dans cette conjoncture délicate que traverse le Maroc.

Si les médecins, infirmiers et techniciens d'hygiène à Errachidia se sont retrouvés par la force des choses dans cette situation, leur combat quotidien face au Covid-19 les a contraints à prendre des mesures exceptionnelles et à adopter des procédures de travail qui n'étaient pas nécessaires en temps normal.

Imposées notamment par le degré élevé de contagiosité du nouveau coronavirus, l'objectif de ces mesures est de prendre en charge les patients du Covid-19 dans les meilleures conditions possibles, ainsi que d'éviter que le personnel médical et paramédical ne soit infecté par le virus.

Face à cette situation épidémiologique inédite, les cadres médicaux et paramédicaux ont été forcés à s'adapter pour relever les défis posés par la pandémie du Covid-19, liés non seulement à la prise en charge médicale des patients, mais aussi à l'augmentation du stress provoqué par un virus pas encore maîtrisé.

Ce personnel, totalement mobilisé, a

été ainsi formé à la prise en charge des cas des malades atteints du nouveau Coronavirus, dans le cadre des mesures adoptées par la Délégation régionale de la santé.

Mohamed Zizi, médecin membre de la cellule de coordination Covid-19 à l'hôpital régional Moulay Ali Chérif, a souligné que l'ensemble des intervenants, dont les responsables de la Délégation régionale de la santé à Drâa-Tafilalet, les autorités régionales et locales et d'autres parties concernées, fournissent des efforts inlassables aussi bien pour mettre à la disposition du staff médical et paramédical les moyens nécessaires à la prise en charge des patients que pour satisfaire les différents besoins des malades.

Il a précisé, dans une déclaration à la MAP, que l'ensemble des chambres réservées aux patients du Covid-19 à l'hôpital Moulay Ali Chérif sont dotées des équipements modernes nécessaires à la prise en charge de tels cas, ajoutant que le service de réanimation a été aménagé aussi de façon à accueillir les malades devant être traités dans cette unité.

Mohamed Zizi a fait savoir que d'autres salles ont été aménagées et équipées au sein de l'hôpital pour accueillir les malades du Covid-19 souffrant de pathologies chroniques nécessitant des traitements dans d'autres spécialités, notamment le diabète, la cardiologie, la pédiatrie ou la néphrologie, ainsi que les femmes enceintes.

"En tant que cadres médicaux, toutes spécialités confondues, nous sommes totalement mobilisés en permanence depuis le début de cette pandémie pour la prise en charge des patients atteints du nouveau Coronavirus, ainsi que d'autres pathologies", a-t-il dit.

Il a indiqué que des réunions régulières sont tenues entre les membres du staff médical, infirmier et technicien, depuis l'apparition du premier cas confirmé de Covid-19 au niveau de la région, l'objectif étant l'amélioration continue des conditions de traitement et de prise en charge des patients.

Il a mis en exergue la coordination permanente entre l'ensemble des intervenants, notamment les médecins, les infirmiers et les techniciens de santé et d'hygiène, pour une action organisée et efficace contre le nouveau coronavirus.

Pour sa part, Mustapha El Ghiouane, infirmier principal au service Covid-19 de l'hôpital régional Moulay Ali Chérif, a indiqué que la première mission du staff infirmier est d'installer tous les équipements et outils nécessaires dans les unités d'isolement des patients du Covid-19.

Il a ajouté que les infirmiers du service Covid-19, qui assurent la tâche de coordination avec les médecins et les techniciens de la santé et d'hygiène, interviennent au niveau de l'ensemble du circuit de prise en charge du patient, depuis son admission jusqu'à sa sortie de

l'hôpital après guérison.

Il a aussi relevé que l'équipe des infirmiers essaye de minimiser au maximum les entrées chez les patients placés en isolement pour éviter la contagion.

Mohamed Benabbou, technicien de la santé et de l'hygiène à l'hôpital régional Moulay Ali Chérif, a indiqué que sa principale mission comme celle de ses collègues consiste à éliminer, dans la mesure du possible, le risque d'une contagion du personnel médical et paramédical.

"Nous procédons quotidiennement à des opérations de désinfection des différentes installations du service Covid-19, dont les portes d'admission et les couloirs de passage des patients, ainsi que les ambulances", a-t-il expliqué.

Il a relevé que les équipes des techniciens de la santé et d'hygiène de la Délégation provinciale de la santé à Errachidia interviennent également dans les opérations de stérilisation et de désinfection menées dans les administrations et espaces publics au niveau de la province.

L'ensemble du personnel médical, paramédical et technique de la province d'Errachidia fait donc preuve d'une implication sérieuse et responsable aux efforts visant à endiguer la propagation du nouveau coronavirus, ainsi que d'une interaction positive avec les directives et instructions émises à cet égard par le ministère de la Santé et les autorités compétentes.

Les chefs cuisiniers de Nador, une autre brigade sur le front de la lutte contre le Covid-19



«Une armée marche à son estomac», disait Napoléon. Et cela reste valable pour toutes les armées, y compris le personnel médical et l'ensemble des fonctionnaires engagés dans la bataille contre le nouveau coronavirus (Covid-19).

La restauration collective au profit de cette catégorie revêt une grande importance d'autant plus qu'une bonne partie de ces soldats luttant contre la pandémie ne rentre pas chez elle pendant toute cette période de confinement, et ce pour protéger leurs familles de tout risque de contamination.

C'est ainsi que la Fédération marocaine des arts culinaires (FMAC) a mobilisé un grand nombre de chefs cuisiniers dans plusieurs villes à travers le Maroc en vue de concocter des repas pour le personnel hospitalier, en partenariat avec l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) et le groupe Rahal.

La MAP a assisté au processus de préparation de plats destinés au personnel de l'hôpital El Hassani de Nador, confectionnés dans les locaux de l'ISTA-Nador. Au menu : des entrées en crudités variées, un plat principal de la gastronomie marocaine et un dessert.

Houcine Belabbas, responsable du bureau de la FMAC à Nador, a expli-

qué dans une déclaration à la MAP que les chefs cuisiniers participant à cette initiative optent le plus souvent pour des plats de la cuisine marocaine, car celle-ci renvoie à une ambiance familiale dont sont souvent privés les cadres et personnel de la santé et les autres corps de métiers aux prises avec la pandémie.

Les professionnels des arts culinaires, qui contribuent volontiers à l'effort national visant à endiguer cette pandémie, veillent aussi à diversifier les plats pour ne pas lasser les consommateurs de ces repas, a-t-il souligné, notant que les plats sont préparés selon les standards les plus élevés de qualité et de propreté, avec le soutien de la FMAC.

A Nador, cette initiative permet la préparation de 60 repas par jour. Des opérations similaires sont menées dans l'ensemble des villes marocaines qui comptent des bureaux de la FMAC, comme Marrakech, Tanger, Fès, Rabat et autres.

Ces repas sont destinés au personnel médical ainsi qu'à d'autres intervenants mobilisés aux premiers rangs dans la bataille contre le nouveau coronavirus dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, a affirmé Houcine Belabbas, soulignant que cette initiative est menée en collaboration étroite avec les autorités locales qui assurent no-

tamment l'organisation de la distribution des repas.

Le nombre de repas confectionnés pourrait augmenter en cas de besoin, a-t-il indiqué, saluant à cet égard le précieux concours du groupe Rahal, des stagiaires de l'ISTA-Nador qui aident à la préparation de ces repas et des responsables de l'OFPPPT qui ont mis les équipements et les locaux de leurs instituts au service de cette initiative.

A cet égard, Najlae Krikech, directrice pédagogique de l'ISTA Nador, a relevé que cet établissement participe à cette opération dans le cadre des efforts multiples menés par l'OFPPPT pour contribuer à faire face au Covid-19.

Les formateurs, personnel et stagiaires de l'ISTA-Nador collaborent ainsi avec la FMAC et le groupe Rahal pour préparer des repas sains et équilibrés au profit du personnel médical de la ville de Nador, a-t-elle affirmé, notant qu'il s'agit pour les cadres et apprenants de l'ISTA de se joindre à l'effort national en vue de contenir cette pandémie.

De leur côté, les professionnels des arts culinaires, a assuré Houcine Belabbas, entendent à travers cette initiative se mettre en premières lignes face à la pandémie du nouveau coronavirus et aider le personnel de la santé dans cette bataille.

Unités bancaires mobiles à Khénifra

Les unités bancaires mobiles déployées au niveau de la province de Khénifra poursuivent les opérations de distribution des aides financières dans le milieu rural et les zones montagneuses de la province, conformément aux décisions prises par l'Etat afin d'atténuer les répercussions socioéconomiques de la pandémie du Covid-19 sur les catégories les plus vulnérables.

Le retrait de ces aides financières octroyées par le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), mis en place sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, s'effectue grâce au déploiement de ces unités mobiles qui se sont mobilisées pour la distribution des aides financières décidées par l'Etat en faveur des chefs de ménages opérant dans le secteur informel qui ne sont pas inscrits dans le RAMED.

Compte tenu de la nature rurale et montagneuse de la province de Khénifra, et dans le souci de rapprocher les services bancaires auprès des bénéficiaires, les autorités locales ont appelé au déploiement de ces unités mobiles qui se sont engagées dans la distribution des aides auprès des habitants des zones montagneuses et difficiles d'accès dans plusieurs communes de la province.

A cet effet, 6 unités mobiles ont été déployées au niveau de 8 communes rurales et renforcées en ressources humaines et en équipements nécessaires, pour servir les aides financières aux bénéficiaires de ces zones enclavées, de manière à éviter tout risque de rassemblement ou d'attroupe-ment de ces populations, conformément aux mesures de précaution et de prévention adoptées par les autorités publiques pour lutter contre l'épidémie du Covid-19.

Dans ce sens, les ménages de deux personnes ou moins perçoivent 800 dirhams, les ménages composés de trois à quatre personnes perçoivent 1.000 dirhams, et les ménages formés de plus de quatre personnes perçoivent 1.200 dirhams.

Le nombre des titulaires de la carte du Régime d'assistance médicale (RAMED) bénéficiant des aides financières attribuées par le Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) a atteint plus de 61.110 ménages au niveau de la province, au moment où le nombre total des dossiers en cours de traitement pour les chefs de ménages opérant dans le secteur informel qui ne sont pas inscrits dans le RAMED se chiffre à 16.540 demandes.

Approché par la MAP, les bénéficiaires de ces zones montagneuses et difficiles d'accès ont exprimé leur gratitude à SM le Roi Mohammed VI pour la Haute Sollicitude manifestée à leur égard durant cette période d'état d'urgence sanitaire, saluant hautement la diligence et la promptitude des autorités gouvernementales pour juguler la propagation du Covid-19 et pour venir en aide aux familles nécessiteuses en ces temps de confinement.

Horaire continu durant le Ramadan

Les horaires de travail dans les administrations, les établissements publics et les collectivités territoriales connaîtront un changement durant le mois sacré du ramadan par l'adoption de l'horaire continu de 09h à 15h, et ce du lundi au vendredi, indique un communiqué du ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration- Département de la Réforme de l'administration.

Ce changement d'horaire intervient conformément à l'arrêté du ministre chargé de la Modernisation des secteurs publics n° 05.1899 publié le 25 chaâbane 1426 (30 septembre 2005) fixant les horaires de travail dans les administrations de l'Etat et les collectivités locales durant le mois de Ramadan, précise la même source.



Mobilisation à Chichaoua

Les autorités locales de la province de Chichaoua ont intensifié leurs efforts pour assurer une meilleure mise en oeuvre de l'état d'urgence sanitaire, décrété par les autorités compétentes en vue d'éradiquer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

Dans ce cadre, les agents d'autorité effectuent quotidiennement des opérations de contrôle dans l'ensemble de la province, afin de s'assurer de la conformité et du respect scrupuleux par les habitants des mesures de confinement sanitaire, tout en renforçant la surveillance de l'approvisionnement des marchés en denrées alimentaires, notamment, à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadan.

Par ailleurs, la préfecture de la province veille à encadrer les initiatives civiles et associatives visant à soutenir les familles démunies, et ce à travers l'organisation des opérations de distribution des aides alimentaires dans le respect total des conditions de sécurité sanitaire.

Le confinement redonne des couleurs à la nature à Ifrane

Les indicateurs écologiques se remettent graduellement au vert

En ces temps de confinement imposé par la pandémie du nouveau coronavirus, la nature est en voie de reconquérir des territoires et de reprendre ses droits.

Dans la province d'Ifrane, il aura suffi de quelques semaines pour que les indicateurs écologiques se remettent au vert et que la strate herbacée commence à se régénérer et la vie faunistique retrouver ses bonnes vieilles habitudes.

Dans le val d'Ifrane, précisément à Tizguit, site classé RAMSAR (liste des zones humides d'importance internationale) en avril 2019, la nature règne, à nouveau, en maître. Rien n'altère désormais sa quiétude. Son écosystème réinvestit des champs autrefois abusés par l'Homme.

Le site, qui couvre six hectares s'étendant de la source de Tarmilat jusqu'à Zaouaite Ifrane, se caractérise par une grande diversité biologique et fournit des services hydrologiques et éco-systémiques de grande importance. Il renferme en effet, du point de vue faunistique, plus de 200 espèces (amphibiens, reptiles, mammifères...), et une trentaine sur le plan floristique.

On retrouve parmi elles deux espèces classées dans la liste rouge de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature), à savoir le *Taxus Baccata* et le *Pyrèthre*. Des espèces qui semblent aujourd'hui s'épanouir à nouveau, selon le directeur du parc national d'Ifrane, Mohamed Mokhlis.

« Avec le confinement, nous constatons que des espèces de faune et de flore qui ont disparu commencent à réapparaître », a indiqué à la MAP le responsable, relevant que la forte pression sur le site « fait disparaître certaines espèces ».

La leçon qui doit être tirée de cette situation est on ne peut plus claire, a-t-il estimé. « Le site doit être utilisé dans les normes, et sa gestion menée durablement, de manière à ce qu'il ne reçoit jamais plus que sa capacité ».



C'est d'autant plus crucial que l'humain en dépend au quotidien. En effet, le site alimente la nappe phréatique de la province et constitue la source d'eau pour la ville d'Ifrane et pour la population qui vit le long du tronçon de l'Oued.

C'est aussi une source d'irrigation de l'agriculture et d'abreuvement du cheptel, mais aussi un site de récréation et d'attraction pour la pêche sportive.

Mohamed Mokhlis n'a pas manqué de lancer un appel aux visiteurs pour préserver la biodiversité du site et permettre à l'écosystème de fonctionner de manière durable et optimale.

Un point soulevé également par l'acteur associatif Mohamed Driham, qui a pointé du doigt la « très forte pression » sur ce site, qui accueille des milliers de

visiteurs, notamment lors des vacances scolaires.

« Heureusement, grâce au confinement, le site a retrouvé son repos biologique, et la nature a repris ses droits », a relevé le président de l'Association des amis du Val d'Ifrane, qui a dit avoir redécouvert avec « bonheur » le gazouillis des oiseaux et le ruissellement de l'eau.

En ardent défenseur de la nature, il s'est réjoui de voir les orchidées sauvages, les pivoines et les morilles qui poussent au mois d'avril/début mai, et souvent cueillies par des promeneurs, y échapper cette année en raison du confinement.

Pour lui, il est impératif de laisser se régénérer la vie faunistique et floristique, pour le bien de la nature et des générations futures. « Il faut fédérer les efforts de tous les acteurs pour sensibiliser le

public au respect du site et de son environnement après la fin du confinement, en adoptant un bon comportement citoyen », a-t-il plaidé.

D'autres acteurs voient dans le confinement une occasion de conforter la place d'Ifrane en tant que poumon vert de toute une région. Elle, qui vient de se porter candidate au label « ville des zones humides accréditée par la Convention Ramsar ».

Elle est la première ville marocaine à aspirer décrocher ce label, qui incite les villes qui se trouvent à proximité ou qui dépendent de zones humides d'importance internationale ou de celles ayant un statut de catégorie de conservation différent, à développer et à renforcer une relation positive avec ces écosystèmes précieux.

Leila Farah Mokaddem

Nos prévisions indiquent une baisse du PIB africain de 22,1 milliards de dollars

Entretien



La représentante résidente de la Banque africaine de développement (BAD) au Maroc, Leila Farah Mokaddem, a accordé une interview à la MAP sur l'action menée par cette institution panafricaine pour aider les pays africains à sortir de la crise du nouveau coronavirus (Covid-19). En voici la teneur :

Comment évaluez-vous l'impact de la pandémie de covid-19 sur l'Afrique ?

Plus que jamais, l'Afrique fait face à une crise de grande ampleur. Ses impacts sont multiples. Nos prévisions indiquent une baisse du produit intérieur brut (PIB) continental de 22,1 milliards de dollars (Md\$), selon un scénario de référence, ou de 88,3 Md\$ dans le scénario le plus pessimiste.

Les pays africains verront ainsi leur marge de manœuvre budgétaire davantage se réduire avec des déficits budgétaires qui devraient augmenter de 3,5 à 4,9 points de pourcentage. Ces évolutions affecteront la capacité des Etats du continent à lutter efficacement contre cette pandémie.

Face à cette situation, quelle a été la réponse de la BAD ?

C'est une crise inédite qui nécessite une réponse à la hauteur des enjeux. Une réponse que nous avons articulée en trois phases

dans un laps de temps de deux semaines.

Dans un premier temps, la Banque a émis, le 27 mars dernier, l'emprunt obligataire social "Combattre le Covid-19" d'un montant record de 3 Md\$. Il s'agit du plus grand emprunt social émis sur le marché international des capitaux.

Mercredi 1er avril, la BAD a approuvé une aide d'urgence covid-19 pour soutenir les interventions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Afrique. Cette dernière permettra de consolider les capacités de prévention, de test et de traitement dans 41 pays africains. Elle renforcera également les systèmes de surveillance, contribuera à assurer l'approvisionnement et la distribution des tests et réactifs de laboratoire et soutiendra les mécanismes de coordination nationaux et régionaux.

La troisième phase de notre réponse a été mise en œuvre le 8 avril. La Banque a créé un fonds de 10 Md\$ pour accompagner les

gouvernements et les acteurs du secteur privé africains dans la lutte contre la propagation du covid-19 sur le continent. En effet, 5,5 Md\$ seront destinés aux projets souverains dans les pays à revenu intermédiaire, 3,1 Md\$ financeront les opérations souveraines et régionales destinées à soutenir les pays fragiles et 1,35 Md\$ supplémentaire bénéficiera au secteur privé.

Comment se décline la réponse de la Banque africaine de développement au Maroc ?

Malgré l'annulation des réunions, des missions et des événements, nos équipes au Maroc sont totalement mobilisées. Aux côtés des autorités publiques, nos services restent pleinement opérationnels pour aider à contenir la propagation du virus et à en atténuer les répercussions économiques et sociales.

En ces temps difficiles, je peux vous dire que l'excellence de notre partenariat avec le Royaume est un véritable actif pour préserver les

conditions d'une croissance durable et inclusive. Nous le ferons en redonnant des marges de manœuvre budgétaire au pays, en soutenant les très petites et moyennes entreprises et en appuyant les populations les plus fragiles. Dans cette optique, des opérations d'urgence seront prochainement déployées dans les domaines de la santé, de l'entrepreneuriat et de l'inclusion financière. Des domaines d'intervention tout à fait déterminants pour réussir une sortie de crise.

Je souhaite enfin rappeler que le Maroc figure parmi les membres fondateurs de la BAD. Depuis plus d'un demi-siècle, il est un des principaux pays bénéficiaires avec un engagement cumulé de plus de 10 Md\$, notamment dans les secteurs du développement humain et social, de l'énergie, de l'eau, des transports et de l'agriculture.

Mon message de conclusion est clair : Restez à la maison ! Protégez-vous !



Pour faire face à une récession historique

L'UE temporise sur son plan de relance, Washington adopte de nouvelles aides

L'Union européenne a encore temporisé jeudi sur son plan de relance au moment où les Etats-Unis adoptaient de nouvelles mesures pour faire face à une récession historique due au coronavirus.

La pandémie, qui a fait 186.000 morts depuis l'apparition du virus en décembre en Chine, va contraindre des centaines de millions de musulmans à vivre un ramadan cloîtré.

Au terme de plus de quatre heures de sommet en visioconférence, les dirigeants de l'UE ont demandé à la Commission européenne de formuler des propositions de relance à partir de la mi-mai.

"Il n'y a pas de consensus aujourd'hui" sur les solutions à apporter à la crise économique la plus grave depuis 1945, a reconnu le président français Emmanuel Macron. Le Premier ministre italien Giuseppe Conte a toutefois évoqué une "étape importante".

Des compagnies aériennes à l'industrie automobile en passant par le secteur du tourisme, les grands groupes à travers le monde ont commencé à publier de premiers chiffres trimestriels augurant de la violence du choc.

Parmi les rares grands gagnants: la plateforme de diffusion en ligne américaine Netflix, qui a vu son nombre d'abonnés bondir à la faveur du confinement de plus de la moitié de l'humanité.

Continent le plus endeuillé, avec plus de 115.000 morts, l'Europe pourrait connaître une récession de 7,1% cette année, selon le Fonds monétaire

international.

A l'ouverture de la réunion, la présidente de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde, avait mis en garde contre le risque "d'agir trop peu, trop tard".

Mais les dirigeants de l'UE restent divisés tant sur le montant que sur le mode de financement d'un plan de relance commun, qui devrait atteindre plusieurs centaines de milliards d'euros.

La chancelière allemande Angela Merkel s'est engagée à contribuer davantage au budget européen, tout en excluant la mutualisation des dettes nationales demandée par les pays du Sud.

Aux Etats-Unis, qui avec plus de 47.000 morts sont le pays le plus frappé au monde, le nombre de chômeurs a une nouvelle fois bondi pour atteindre plus de 26 millions de nouveaux sans-emploi en cinq semaines.

Souvent masqués, les élus de la Chambre des représentants ont adopté un nouveau plan d'aide aux petites et moyennes entreprises et aux hôpitaux de 480 milliards de dollars, après le plan de relance historique de 2.200 milliards approuvé fin mars.

Si démocrates et républicains sont parvenus à s'entendre sur une réponse économique, les Etats américains se déchirent sur le déconfinement: certains, comme le Texas ou la Géorgie, ont décidé de rouvrir une partie des commerces malgré les craintes d'un redémarrage prématuré qui pourrait relancer la contagion.

Selon une étude du gouvernement américain, le nouveau coronavirus s'affaiblirait dans une atmosphère chaude

et humide ainsi que sous les rayons du soleil.

"Notre observation la plus frappante à ce jour est l'effet puissant que semble avoir la lumière du soleil pour tuer le virus, aussi bien sur des surfaces que dans l'air", a déclaré un haut responsable du département de la Sécurité intérieure Bill Bryan.

"Si la chaleur est bonne, si la lumière du soleil est bonne, je pense que

c'est une très bonne chose", s'est réjoui Donald Trump.

Les scientifiques s'interrogent depuis son apparition sur la possibilité que le nouveau coronavirus s'affaiblisse avec l'augmentation des températures, c'est à dire avec l'arrivée de l'été dans l'hémisphère nord.

Plusieurs pays d'Europe, encouragés par des signes d'amélioration sur le front sanitaire, ont aussi commencé à alléger le confinement.

Première des grands pays européens, la Ligue allemande de football a indiqué être prête à reprendre le championnat le 9 mai, si elle obtient le feu vert. A huis clos.

Le Vietnam, qui enregistre officiellement zéro décès et moins de 300 cas, a commencé à sortir jeudi du confinement drastique qu'il avait imposé dès les premiers jours de février. Certains commerces sont autorisés à rouvrir.

Et en Afrique du Sud, les restrictions seront "assouplies" progressivement à partir du 1er mai.

Mais le spectre d'une deuxième vague mortelle plane malgré une systématisation des "gestes barrières". D'autant que le mystère reste entier quant à la part de la population potentiellement immunisée: seulement 6% des Français auront été infectés lorsque commencera le déconfinement le 11 mai dans leur pays, mais déjà plus d'un New-Yorkais sur cinq, selon de premières études.

A Prague, des centaines de personnes ont fait la queue pour bénéficier d'un test gratuit. Comme Jaroslava, venue pour savoir si son épisode grip-

pal de février "était ou non lié au Covid-19", la maladie provoquée par ce coronavirus.

Toutefois, "il n'y a aucune garantie que les anticorps protègent d'une nouvelle infection. Pour le moment, on ne peut qu'espérer", explique à l'AFP Guido Marinoni, président de l'association des médecins de Bergame, en Lombardie.

C'est sur une planète largement à l'arrêt que le monde musulman est entré vendredi dans le mois de jeûne du Ramadan.

"Je suis affligé que le mois sacré arrive dans des circonstances nous privant d'effectuer des prières (...) dans les mosquées", a regretté le roi Salmane d'Arabie Saoudite, dont le pays abrite les deux premiers lieux saints de l'islam.

Presque tous les pays musulmans ont fermé les mosquées et demandé aux fidèles de prier chez eux, imposant parfois des couvre-feux pour empêcher la propagation du virus. Comme au Niger, où des émeutes sont redoutées.

Mais les effets secondaires de la pandémie risquent d'être aussi dévastateurs, voire davantage, que la maladie elle-même.

La famine menace "plus de 250 millions" de personnes cette année, selon l'ONU.

Dans le même temps, près de 400.000 personnes supplémentaires pourraient mourir du paludisme en raison de problèmes de distribution de moustiquaires et de médicaments, a prévenu l'Organisation mondiale de la santé.



Selon une étude du gouvernement américain, le nouveau coronavirus s'affaiblirait dans une atmosphère chaude et humide ainsi que sous les rayons du soleil

L'Allemagne se prépare déjà à la deuxième vague de coronavirus

De grandes salles vides qui doivent devenir un hôpital en quelques semaines: à Berlin, le chantier au centre des expositions se poursuit patiemment même si dans le même temps l'heure est au déconfinement dans le pays.

Tout n'est pas encore prêt: quelques câbles pendent encore au plafond et toutes les cloisons blanches ne sont pas encore installées là où jusqu'à 1.000 patients pourront être accueillis.

Des soldats de la Bundeswehr ont assemblé la semaine dernière le mobilier de cette structure improvisée qui doit permettre d'absorber la vague de patients souffrant de Covid-19... la deuxième à laquelle se prépare déjà l'Allemagne, pourtant souvent citée comme modèle pour le traitement de la première.

La crainte a été soulignée cette semaine par la chancelière Angela Merkel, sortie de ses gonds en dénonçant "l'orgie" de discussions autour du retour à la normale et la légèreté de la population et des responsables politiques.

Il existe un "danger fondamental" que les infections redémarrent "si l'ensemble des mesures restrictives sont supprimées de manière précoce", a affirmé mardi Lars Schaade, directeur adjoint du Robert Koch Institut, l'agence chargée du contrôle des maladies.

L'hôpital universitaire d'Aix-la-Chapelle, qui a accueilli les premiers cas graves de Covid-19 en Allemagne, des dizaines de lits encore vides attendent.

"On est prêt à réagir de manière dynamique", assure Gernot Marx, directeur du département des soins intensifs.

Actuellement, près de 13.000 lits en soins intensifs sont libres sur 32.000



au total dans le pays.

"Nous n'avons jamais eu à choisir" jusqu'ici en faisant le tri dans les patients, explique Anne Brücken, médecin dans cette clinique. "J'espère que ça reste comme ça."

"L'Allemagne est préparée à une possible seconde vague", assure Gerald Gass, président de la société allemande des hôpitaux DKG.

Avec 33,9 lits en soins intensifs pour 100.000 habitants contre 8,6 en Italie et 16,3 en France, l'Allemagne était déjà au départ bien préparée à la pandémie. Et elle a depuis multiplié ces capacités ainsi que les dépistages.

Le pays affiche aujourd'hui un taux de létalité de plus de 3%, en hausse mais toujours en deçà de la plupart des autres pays.

Depuis son apparition en décembre en Chine, la pandémie a tué plus de 189.000 personnes dans le monde, dont 5.321 en Allemagne, qui compte plus de 150.000 cas officiellement recensés. En comparaison, 25.000 personnes sont mortes en Italie et près de 22.000 en France pour 190.000 et 158.000 cas déclarés respectivement.

Le système de santé allemand tient bon et n'a jamais été surchargé.

Ces prochains mois, "nous pensons garder 20% de nos lits avec assistance respiratoire disponibles", explique à l'AFP M. Gass. 20% supplémentaires doivent être mobilisables "en 72 heures si une deuxième vague arrive et que les infections reprennent largement".

Il plaide d'ailleurs pour une reprise

progressive du travail hospitalier normal, alors que les opérations non-essentiels ont été annulées pour désengorger les services.

"En général, nos hôpitaux sont moins occupés actuellement que normalement à cette saison ou sur une année, explique-t-il.

"Si nous prenons à la légère" le début du déconfinement, "nous allons avoir une seconde vague qui sera plus dure que la première", juge la virologue Melanie Brinkmann dans une interview au Spiegel.

"Nous sommes peut être en train de perdre notre avance" sur le virus, a averti sur la chaîne TV publique NDR le virologue Christian Drosten de l'hôpital de la Charité à Berlin, mettant en garde contre un nouveau départ simultané de cas de Covid-19 "partout en même temps".

Berlin mise sur un retour très progressif à la normale accompagné de centaines de milliers de tests par semaine; le port du masque devient progressivement obligatoire dans les transports en commun et, dans certaines régions, dans les magasins.

Le traçage téléphonique de contacts de personnes doit aussi être renforcé grâce à des applications, comme en Asie.

"Une évolution dynamique des infections signifie tout de suite une charge accrue pour le système de santé, ce qui veut dire qu'il faut identifier très tôt, grâce à beaucoup de tests, les effets du déconfinement", avertit le Dr Gass.

L'Italie envisage un déconfinement en 4 étapes

Le déconfinement de l'Italie se fera progressivement en quatre étapes, dont la première pourrait débuter dès le lundi 27 avril, ont rapporté vendredi les médias, même si le gouvernement n'a toujours rien annoncé officiellement.

"Ce sont quatre lundis qui vont rythmer la réouverture" du pays à l'issue du confinement instauré le 9 mars pour endiguer l'épidémie de Covid-19, qui a fait plus de 25.500 morts dans la péninsule, selon le quotidien Il Corriere della Sera, principal tirage du pays.

"Tout dépendra de la courbe des contagions", mais si celle-ci

n'augmente pas, "les usines de machines agricoles et pour la sylviculture pourraient rouvrir le 27 avril", écrit le quotidien.

Sauf imprévu, le lundi "4 mai, ce seront les chantiers et l'industrie du textile et de la mode" qui vont démarrer, suivis le lundi suivant, le 11 mai, par "l'ouverture des magasins d'habillement et de chaussures, ainsi que d'autres commerces".

Le quatrième lundi de cette liste, le 18 mai, ce serait le tour des bars, restaurants et coiffeurs, selon la même source.

D'autres journaux évoquaient un rythme semblable, préférant situer l'ouverture des bars et restau-

rants dans la "seconde quinzaine de mai".

Cette réouverture progressive sera de toute façon accompagnée par de strictes mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

Ainsi dans les magasins ayant une superficie égale ou inférieure à 40 mètres carrés les clients ne seront admis qu'un par un, et dans les autres, ce chiffre sera fonction de la superficie.

Les bars et restaurants devront maintenir la distance d'un mètre minimum entre les clients et privilégier les espaces ouverts à ceux climatisés, la climatisation favorisant la dispersion dans l'air d'éventuels aérosols contagieux.

Le plus bas bilan de décès en Espagne

L'Espagne a annoncé vendredi que 367 personnes étaient décédées en 24 heures de coronavirus, ce qui constitue le bilan quotidien le plus bas en un mois, portant le nombre total de décès à 22.524.

Troisième pays du monde le plus endeuillé par la pandémie, l'Espagne n'avait pas annoncé de bilan quotidien aussi bas depuis les 394 décès du 22 mars, selon le ministère de la Santé.

Le nombre total de cas est de 219.764, incluant les personnes dont les tests ont montré qu'elles avaient développé les anticorps contre la maladie.

Cependant les autorités sanitaires se sont basées sur le chiffre des seuls cas confirmés par tests PCR - 202.990 - pour annoncer une étape importante dans la lutte contre la pandémie.

"C'est le premier jour où nous pouvons donner un nombre de personnes guéries supérieur à celui de nouveaux cas notifiés", a déclaré le directeur du Centre de coordinations des alertes et urgences sanitaires, Fernando Simón, se félicitant d'annoncer "de bonnes nouvelles, si on peut dire".

Le nombre de nouveaux patients guéris est de 3.105, tandis que 2.796 nouveaux cas confirmés ont été notifiés en 24 heures, a-t-il précisé.

Les régions les plus endeuillées sont celle de Madrid avec 7.765 morts, la Catalogne (4.393) et Castille-la-Manche (2.259).

Dans tout le pays, 35.295 membres du personnel de santé ont été contaminés, selon le ministère.

La BERD accorde une facilité de financement de 145 M€ à BMCE Bank of Africa

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a accordé une facilité de financement de 145 millions d'euros au groupe BMCE Bank of Africa, dans le cadre de ses efforts visant à alléger l'impact de la pandémie du coronavirus sur l'économie du Maroc.

Il s'agit du premier investissement accordé dans le cadre du plan de résilience mis en place par la BERD dans le contexte de la pandémie, pour répondre aux besoins immédiats de liquidité et de fonds de roulement à court terme des clients, précise la BERD dans un communiqué.

Ce financement comprend un prêt de 100 millions d'euros pour rétrocession aux sociétés et aux PME qui connaissent une baisse d'activité, de chiffre d'affaires et de rentabilité, afin de les aider à gérer leurs besoins en liquidité, rapporte la MAP.

En outre, la BERD augmentera de 50 millions de dollars (45 millions d'euros) la limite actuelle non engagée pour le financement du commerce multidevises, pour faciliter les transactions import/export.

« Nous sommes très fiers d'accorder notre soutien rapide à l'économie marocaine en nous associant à BMCE Bank of Africa. Cet accord financier est essentiel pour la résilience des petites entreprises marocaines et pour le renforcement des opérations commerciales, qui sont indispensables dans cette crise mondiale », s'est félicité Marie-Alexandra Veilleux-Laborie, directrice du bureau de la BERD au Maroc.

« Notre partenariat avec la BERD a été scellé il y a plusieurs années et cette nouvelle transaction permettra au Groupe BMCE Bank of Africa de renforcer son engagement envers les entreprises marocaines, notamment en vue de financer leurs opérations de commerce extérieur, au moment où les marchés mondiaux sont confrontés à des difficultés en termes de liquidité en devises », a souligné pour sa part, le directeur général exécutif du groupe BMCE Bank of Africa, Brahim Benjelloun-Touimi, cité par le communiqué.

La pandémie du coronavirus et son impact économique représentent un défi sans précédent pour les régions où la BERD investit. De ce fait, la Banque apporte un soutien immédiat aux entreprises concernées. Dans un premier temps, la BERD a dévoilé un cadre de résilience d'un milliard d'euros pour les clients existants dans le cadre de son premier package de solidarité, qui a été approuvé par ses actionnaires le 13 mars. Aussi, et en vue de répondre à la demande énorme, la BERD prévoit d'augmenter le montant disponible dans le cadre de facilités d'urgence.

Révision à la baisse des prévisions de croissance pour 2020



La tension hystérique et l'affolement hypocondriaque qui ont prévalu depuis le déclenchement de la crise semblent s'atténuer, a constaté le Centre marocain de conjoncture (CMC) qui a dévoilé récemment ses nouvelles prévisions de croissance pour 2020.

Malgré les maigres indices pré-curseurs disponibles à ce jour, le CMC dont les analyses sont qualifiées de fiables a élaboré une nouvelle esquisse des perspectives de croissance de l'économie nationale pour l'exercice en cours.

D'après les nouvelles données, qui prennent en considération les dernières informations relatives aux conséquences de la crise sanitaire qui sévit actuellement au Maroc et partout ailleurs, l'économie nationale devrait connaître « un taux de croissance négatif conjecturable du Produit intérieur brut à prix constants de l'ordre de -3,2% pour l'exercice 2020 ».

Rappelons que dans ses projections de mars dernier, le Centre marocain de conjoncture avait annoncé qu'il prévoyait une croissance de 0,8% pour cette année. Un chiffre qu'il s'est empressé de corriger sur la base des nouvelles données. Selon les explications de l'observatoire privé, « cette contre-performance économique devrait découler du retrait de l'ensemble des secteurs sous les effets multiples déclenchés par la maladie du Covid-19, de la psychose et de la perte de confiance en passant par les restrictions des déplacements et le confinement pour arriver au stade de l'état d'urgence sanitaire ».

Pour établir ses nouvelles prévisions, le Centre marocain de conjoncture a retenu un certain nombre d'hypothèses présentées dans son 40ème numéro de sa publication « Info-CMC ».

Dans l'hypothèse que la crise sanitaire prendrait fin au milieu de l'année et que la reprise ne redémarrera que plus tard et d'une façon progressive, le CMC table sur une campagne agricole 2019-2020 assez sèche qui provoquerait un affaïssement notable de la production céréalière, laquelle ne dépasserait guère les 40 millions de quintaux.

Si le Centre est sceptique quant à l'effet immédiat que produirait la baisse du taux directeur de Bank Al Maghreb d'un quart de point sur l'économie réelle, il estime en revanche que « la politique budgétaire largement accommodante, initiée par la création du Fonds spécial de gestion de la pandémie du coronavirus et la solidarité agissante des Marocains, pourrait bien faire éviter la faillite à un bon nombre d'entreprises et sauver des emplois ».

Outre ces quatre hypothèses, le CMC axe également sa prévision sur un redressement du prix du pétrole au milieu de l'année pour se stabiliser autour de 50 dollars, après la chute qu'il a accusée atteignant presque les 20 dollars, en supposant que l'inflation resterait contenue à un niveau assez bas.

La dernière hypothèse présume enfin qu'« avec l'élargissement de la bande des fluctuations possibles concernant les termes de change, la parité du dirham pencherait plutôt vers une déprécia-

tion par rapport aux deux monnaies principales : le dollar et l'euro ».

Dans ses prévisions, le CMC indique que tous les autres secteurs subiront les retombées néfastes induites par la maladie Covid-19, à l'exception de la branche des produits pharmaceutiques, du secteur du commerce et des services non marchands.

Concernant le secteur agricole, il pense qu'il « devrait afficher une diminution de sa valeur ajoutée en volume d'environ 3% en raison des conditions climatiques pernicieuses enregistrées durant l'hiver », tandis que « les autres secteurs devraient pâtir des dégâts causés par le coronavirus et ce à des degrés divers en accusant un ralentissement ou carrément une baisse de l'activité ».

Très touché par la crise sanitaire, le secteur de l'hébergement

et la restauration devrait voir sa valeur ajoutée en termes réels fléchir d'environ 25 % tant la reprise serait lente et difficile.

Dans sa note, le CMC souligne que les services de transport aussi bien aérien, ferroviaire que routier devraient marquer le pas et leur valeur ajoutée globale connaîtrait un fléchissement conséquent en glissement annuel.

De son côté, le secteur de l'industrie extractive devrait subir l'impact du rétrécissement des marchés extérieurs induit par le mouvement dépressif de l'économie mondiale, a-t-il fait savoir.

Revenant sur la croissance pour 2020, le Centre pense que son rythme perdrait de son tonus et pourrait connaître une baisse si la situation reste en l'état.

« Dans cette texture anticipée de la croissance de l'économie nationale pour l'année 2020, la contribution des activités des industries manufacturières resterait modeste et se situerait en deçà de 1% aux termes de l'année », a-t-il prévenu. Et de faire remarquer qu'aujourd'hui certaines de ces activités peinent à trouver des marchés ou sont bloqués par manque d'approvisionnement en matière première et produits intermédiaires.

Pendant ce temps, d'autres sont complètement à l'arrêt comme la branche principale de l'industrie automobile qui, comme nous l'avons annoncé dans une de nos éditions précédentes, devrait progressivement reprendre ses activités industrielles, selon l'un des acteurs majeurs de ce secteur.

Alain Bouthuy

“
Le CMC table sur un fléchissement substantiel de l'économie nationale de -3,2%

HUAWEI et le groupe Peugeot-Citroën accordent deux dons au Maroc

Les groupes chinois HUAWEI pour la région de l'Afrique du nord et français Peugeot-Citroën ont accordé deux dons au Maroc dans le cadre de la campagne de solidarité pour lutter contre les effets de la pandémie du Covid-19 qui connaît la participation de plusieurs organes et établissements dont ceux opérant dans le Royaume.

Ces deux dons sont l'expression de la solidarité avec le peuple marocain et du soutien au Royaume par ces deux groupes opérant au Maroc, chacun dans son domaine de compétence, à savoir les nouvelles technologies et la communication et l'industrie automobile, a indiqué, récemment, le département du chef du gouvernement.

Le premier don porte sur 172.000 masques médicaux et un système intégré de matériel et

programmes pour l'organisation de réunions à distance dans trois sites administratifs, tout en accordant au système de santé marocain la possibilité d'accéder à distance gracieusement à l'accélération et l'amélioration de l'analyse de certains examens médicaux, précise le département sur son site Internet.

Le deuxième don, ajoute la même source, est constitué de 50 véhicules de marque "Peugeot 208" fabriqués au Maroc, ainsi que de 200.000 masques. A cette occasion, le chef du gouvernement a exprimé ses remerciements aux deux groupes pour leurs initiatives, mettant en avant la qualité des relations d'amitié unissant le Maroc et les pays dont sont issus les deux groupes. Il a aussi salué le développement de leur action et leur choix de délocaliser leurs activités au Maroc.

La Fondation Attijariwafa bank décrypte la stratégie marocaine de gestion de la crise sanitaire du Covid-19

Dans le cadre de la crise sanitaire mondiale du Covid-19, la Fondation Attijariwafa bank lance une série de conférences digitales pour décrypter ses multiples impacts sur notre pays.

Diffusée à partir du mardi 21 avril dernier sur la chaîne YouTube du groupe Attijariwafa bank, la première rencontre autour du thème «La société marocaine face au Covid-19 : impacts et premiers enseignements» a réuni, virtuellement, Dr. Jaafar Heikel, épidémiologiste et infectiologue, Dr. Allal Amraoui, chirurgien et ancien directeur régional de la santé, et Ahmed Ghayet, président de l'Association Marocains pluriels.

Sous la modération de la journaliste Hanane Harrath, cette conférence a permis d'analyser les spécificités de l'expérience marocaine en termes de gestion de cette crise sanitaire. Les intervenants ont insisté sur l'importance de la réactivité des pouvoirs

publics qui ont pris les décisions adéquates dès l'apparition des premiers cas de contamination. Par ailleurs, les panélistes ont mis en avant la cohésion sociale et le sursaut solidaire qui ont émergé face à l'impact socioéconomique de cette crise, se traduisant ainsi par la réactivation de la solidarité populaire, de la fibre citoyenne et de la vie de quartier.

Enfin, cette conférence a été l'occasion de tirer les premiers enseignements de cette expérience inédite, notamment en termes de politiques publiques et de valeurs sociales, et qui devront être capitalisés à la sortie de crise. À travers ce nouveau format de conférence-débat, la Fondation Attijariwafa bank démontre, une fois de plus, sa volonté de promouvoir, à travers l'ensemble des régions, un débat constructif autour de thématiques socioéconomiques qui concernent l'avenir de notre pays

Le tourisme au Maroc face au coronavirus

Suite à la crise sanitaire due au nouveau coronavirus, qui frappe le monde entier, le secteur du tourisme et l'ensemble des activités qui forment sa chaîne de valeur, à savoir l'hôtellerie, la restauration, les agences de voyages, les réseaux de distribution, le transport terrestre, la location de voitures, l'événementiel et tous les métiers connexes, ont été durement affectés par cette crise. Selon la Confédération nationale du tourisme (CNT), le secteur pourrait subir une baisse allant jusqu'à 39% du nombre de touristes, s'accompagnant de pertes évaluées à des milliards de DH.

En termes de chiffres, il s'agit de 3.500 entreprises d'héberge-

ment touristique, de 500 entreprises de restauration touristique, de 1.450 agences de voyages, de 1.500 sociétés de transport touristique et de 1.500 sociétés de location de voitures, rapporte la MAP.

Suite à la suspension de tous les vols internationaux de la Royal Air Maroc (RAM), jusqu'à nouvel ordre, le Comité de veille économique (CVE) a mis en place une série de mesures pour préserver un maximum d'emplois touristiques et assister les entreprises opérant dans le secteur.

Le Maroc s'est également mobilisé pour faciliter le rapatriement, vers leurs pays respectifs, de plusieurs milliers de touristes étrangers bloqués dans le Royaume, en autorisant près d'une centaine de vols spéciaux.

Par ailleurs, la CNT a instauré de nombreuses mesures pour soutenir les entreprises du secteur à surmonter l'impact économique du coronavirus, essentiellement à travers le report ou la suppression des charges sociales (CNSS et CIMR), mais aussi les dégrèvements d'impôt (IR, IS et TVA), pour toute la période de la crise.

Il est également question de reporter des échéances bancaires de 12 mois, de maintenir des lignes de crédit et d'ouvrir des lignes d'emprunt sur 12 mois avec réduction du taux d'intérêt à 2% sur cette période. Dans ce sens, le président de la CNT avait indiqué que le secteur du tourisme pourrait perdre



jusqu'à 34 milliards de dirhams en termes de chiffre d'affaires d'ici la fin de l'année, ajoutant que le secteur de l'hôtellerie risque, à lui seul, d'enregistrer un déficit de 15 milliards.

De son côté, le président de l'Association de l'industrie hôtelière de Casablanca et région (AIH) avait affirmé, le 13 avril, que jusqu'à 90% des hôtels ont fermé leurs portes dans la région de Casablanca-Settat. Face à cette situation, une cellule de veille a été

créée conjointement avec le Conseil régional du tourisme (CRT), avec pour mission de sensibiliser l'ensemble des hôtels à contribuer avec des chambres en faveur du staff soignant et ce, en fonction des moyens humains et logistiques disponibles. S'agissant de la situation des employés du secteur hôtelier, le président de l'AIH avait relevé que la majorité des hôtels ont pris en charge les quinze premiers jours de mars, procédant à la formule de la

Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour faire bénéficier leurs employés des 1.000 dirhams sur les 15 jours restants conformément aux décisions du CVE et des 2.000 dirhams sur les trois mois à venir. Le 20 avril, l'Office des changes a décidé d'octroyer une dotation touristique exceptionnelle aux Marocains bloqués à l'étranger, suite à la fermeture des liaisons aériennes, maritimes et terrestres visant à limiter la propagation de la pandémie du Covid-19.



Le secteur pourrait subir une baisse allant jusqu'à 39% du nombre de touristes

De grandes mutations se profilent dans le monde du travail

De grandes mutations devraient se profiler dans le monde du travail, confronté de plein fouet aux ravages du nouveau coronavirus, ont souligné les spécialistes Aomar Ibouk, Tayeb Ghazi et Badr Mandri, dans un policy brief du Policy Center for the New South.

Intitulée "Le monde du travail à l'heure du coronavirus: une hémorragie des emplois et des mutations en perspective", cette étude revient sur "les bouleversements portés par l'avènement de la pandémie du coronavirus", ayant ouvert "les réflexions autour des

questionnements sur le devenir du marché du travail".

En effet, la crise sanitaire provoquée par le Covid-19 s'est transformée, en quelque temps seulement, en "un choc économique pesant aussi bien sur l'offre que sur la demande et, par conséquent, sur le marché du travail", soulignent les auteurs. Et de préciser que les estimations du Bureau international du travail (BIT), rendues publiques le 07 avril, annoncent des pertes en heures de travail qui avoisineraient "les 6,7% lors du deuxième trimestre de l'année, soit 195 millions de travailleurs à plein

temps dans le monde, 70 millions dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et environ 12 millions dans les pays à revenu faible".

Concernant les conséquences sur l'organisation de l'emploi, les trois experts font savoir qu'en termes de retombées sectorielles, les secteurs les plus touchés par le Covid-19 sont "les entreprises dont les activités dérivent de la mobilité et des grands rassemblements ou dépendent des chaînes d'approvisionnement mondiales", car employant "une main-d'œuvre abondante qui représente près de 38% de la main-d'œuvre mon-

diale", rapporte la MAP.

Il s'agit, selon les trois spécialistes, du transport aérien, des activités du tourisme, du tourisme de l'immobilier et des commerces en gros et de détail, mais aussi de nombreuses formes de divertissements populaires, notamment les sports, les cinémas, les loisirs et les spectacles, sans oublier les industries manufacturières et de réparation.

Abordant l'avenir du marché du travail en Afrique, le brief révèle que l'actuelle pandémie ouvre "plus qu'une fenêtre en matière de leçons pour les démarches pu-

bliques" et ce, aussi bien en Afrique que dans les pays en développement.

Dans ce sens, les auteurs mentionnent trois pistes essentielles pour pousser la réflexion. D'abord en instaurant un climat de confiance au terme de la crise sanitaire "à même d'assurer une réinsertion rapide des agents dans la démarche économique", ensuite en pensant autrement le secteur informel par de "meilleures protections sociales aux travailleurs et un accès à la formation" et enfin, en éliminant "les barrières à la création d'emplois décents".

Sport



La Bundesliga prête à reprendre du service

A l'arrêt depuis la mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, le football européen a connu jeudi une première éclaircie: la Bundesliga allemande s'est dite prête à reprendre le jeu à huis clos le 9 mai, sous réserve de l'accord des autorités.

"La Bundesliga est prête, que ce soit pour une reprise le 9 mai ou à une date ultérieure", a indiqué le président de la Ligue allemande de football (DFL), Christian Seifert, lors d'une conférence de presse à distance, alors que les clubs ont repris l'entraînement début avril en petits groupes.

Ce scénario ferait de l'Allemagne le premier des grands championnats européens de foot à reprendre et permettrait à la Bundesliga de sauver la manne des droits télévisés. Mais il est toutefois dépendant d'une validation par les autorités politiques allemandes: une réunion entre la chancelière Angela Merkel et les présidents des régions (Länder) est prévue jeudi prochain.

"Je suis sceptique sur le fait de voir des matches de Bundesliga le 9 mai. Nous devons voir ce que le gouvernement décidera le 30 avril", a nuancé le directeur sportif du Werder Brême, Frank Baumann, alors que les entraînements au complet ne sont pas en

core autorisés.

Markus Söder, dirigeant conservateur de la Bavière où évolue le Bayern Munich, a indiqué jeudi que l'avis de l'Institut Robert Koch, qui est en charge de la veille épidémiologique en Allemagne, sera décisif pour dire "si le concept (de reprise) est bon ou ne l'est pas".

Si l'Allemagne est moins déstabilisée que certains voisins européens par la pandémie, les grands rassemblements populaires restent interdits au moins jusqu'au 31 août. Le ministre de la Santé Jens Spahn a néanmoins estimé qu'à huis clos et avec des "précautions" adéquates, les matches de football pouvaient sans doute être "possibles".

Jeudi, Christian Seifert a présenté son plan de reprise, soutenu par les clubs professionnels, mais critiqué par les groupes de supporters, peu favorables à ce scénario de rencontres sans public, préférant un arrêt définitif du championnat.

"Des rencontres sans spectateurs, ce n'est pas ce que nous souhaitons, mais cela semble être la seule possibilité", a répondu Christian Seifert. Il prévoit seulement 200 personnes au total à l'intérieur des stades (joueurs, entraîneurs, officiels, médias...).

Ce plan prévoit aussi un retour dans les

stades dans des conditions sanitaires strictes, avec notamment 20.000 tests à réaliser chaque semaine. Selon l'Institut Robert Koch, les capacités de tests en Allemagne sont de 818.000 par semaine, a indiqué Christian Seifert.

"Le football professionnel n'utiliserait que 0,4%" de ces ressources, a-t-il fait valoir.

Si un membre d'une équipe est testé positif au Covid-19, il devra être placé en isolement et les personnes avec lesquelles il a été en contact devront être testées. Mais le placement en quarantaine de l'ensemble de l'équipe ne sera pas automatique.

"Nous ne pourrions pas maintenir sur le terrain une distance de 1,50 mètre. Nous souhaitons toutefois garantir le meilleur degré de sécurité", a-t-il encore souligné. "Si ce concept est rejeté, alors il est clair que nous ne pourrions probablement pas jouer non plus dans quelques mois. La Bundesliga serait alors un dommage collatéral de la crise du coronavirus."

D'un point de vue économique, le foot professionnel allemand a d'ailleurs enregistré une bonne nouvelle: la menace de faillite de clubs semble écartée, puisque Christian Seifert a expliqué avoir obtenu "des accords avec presque tous les partenaires média-

tiques", assurant la liquidité des clubs jusqu'au 30 juin.

Le versement de la dernière tranche des droits télévisés pour la Bundesliga est estimé à 300 millions d'euros.

Si l'Allemagne semble s'orienter vers une reprise, d'autres pays préfèrent jeter l'éponge face au risque sanitaire: le championnat des Pays-Bas, sur décision des autorités, s'achève vers un arrêt définitif, alors que la Belgique envisage également de mettre un terme à sa saison.

L'Union européenne de football (UEFA), elle, continue de militer activement pour la reprise et l'achèvement de la saison, afin de sauver sa lucrative Ligue des champions.

Mais l'instance européenne s'est mise jeudi à envisager un possible arrêt dans certains pays, en tranchant la question cruciale de l'attribution des places européennes par les différents championnats nationaux en cas de saison tronquée.

Pour l'UEFA, l'accès aux Coupes d'Europe doit se faire au "mérite sportif", une formulation qui semble par exemple exclure le scénario d'une "saison blanche" qui aurait consisté à reconduire les équipes qualifiées un an plus tôt.

Calcio : La fin de saison repoussée en espérant une reprise



La fin de la saison de football en Italie va être repoussée du 30 juin au 2 août afin de laisser au championnat de Serie A, interrompu début mars, une chance de se conclure.

Dans un communiqué, la fédération italienne (FIGC) a dit son intention d'adopter "une résolution repoussant au 2 août la fin de la saison sportive 2019-2020".

Mardi, l'ensemble des clubs de Serie A s'étaient prononcés en faveur d'une reprise du championnat, interrompu le 9 mars. Une volonté désormais dépendante des décisions du gouvernement italien.

La fédération partage cette volonté et les clubs espèrent être autorisés à reprendre les en-

traînements à partir du 4 mai, date à laquelle le gouvernement devrait commencer à assouplir les mesures de confinement imposées depuis le 10 mars, ou dans les deux semaines qui suivent.

"Le monde du football travaille sans relâche et de façon responsable pour trouver des solutions concrètes et viables à la crise provoquée par le Covid-19, y compris les solutions qui sont nécessaires et indispensables à la sauvegarde des compétitions de la prochaine saison", a écrit Gabriele Gravina, cité dans le communiqué.

Jeudi, le président de la Ligue allemande Christian Seifert a indiqué que la Bundesliga, à l'arrêt depuis la mi-mars, était "prête" à reprendre le 9 mai, si les autorités allemandes don-

naient leur feu vert.

L'UEFA a de son côté fait savoir que les places dans les compétitions européennes devraient être attribuées au "mérite sportif", tranchant une question qui agite les championnats nationaux depuis la suspension des matches mi-mars.

Rappelant que la santé des joueurs et des spectateurs "demeure le souci premier", l'UEFA n'a pas apporté de précision sur le calendrier de reprise des compétitions.

L'un des scénarios prévoit de terminer les compétitions nationales début août et d'achever tout au long du mois d'août la Ligue des champions, suspendue mi-mars au stade des 8es de finale.

Les footballeurs espagnols entre peur et soif de rejouer



Rejouer, oui, mais pas à n'importe quel prix. Alors que la perspective d'un possible retour à l'entraînement se profile, les footballeurs espagnols sont déchirés entre la peur du coronavirus et l'envie de taper à nouveau ensemble dans le ballon.

"Nous voulons tous jouer à nouveau, mais le plus important est de le faire en toute sécurité. Nous ne voulons pas reprendre trop tôt. (...) Ce qui compte le plus, c'est la santé de chacun", a déclaré l'ailier gallois du Real Madrid, Gareth Bale, jeudi à la chaîne britannique BT Sport.

En début de semaine, la Ligue et la Fédération espagnole de football se sont mises d'accord pour un retour à l'entraînement au sein du football professionnel. D'après la presse, un protocole de reprise progressive prévoirait notamment la mise en place de tests de dépistage et le passage graduel d'exercices individuels vers des séances collectives.

Le championnat espagnol "travaille avec les services médicaux pour commencer les tests (de dépistage) le 28 (avril)", a déclaré une source interne à la La Liga à l'AFP, confirmant une déclaration à la radio Cope du président de l'Association espagnole des médecins des équipes de football, Rafael Ramos, qui évoquait lui des dépistages à partir du 28 ou 29 avril, suivis de tests réguliers tous les trois ou quatre jours.

Beaucoup espèrent que la date du 4 mai marque le retour de l'ensemble des footballeurs dans leurs clubs, avant une éventuelle reprise des compétitions fin mai ou début juin.

Mais pour le moment, aucun calendrier n'a été officiellement communiqué et les ministres espagnols de la Culture et des Sports ont averti dès mercredi que toute reprise serait d'abord conditionnée à l'approbation des autorités de santé.

Les joueurs, qui sont confinés chez eux, où ils s'entraînent avec des programmes personnalisés, insistent eux aussi sur la nécessité d'une sécurité maximale avant de pouvoir à nouveau fouler les terrains.

L'Espagne reste à l'heure actuelle l'un des pays les plus affectés par le Covid-19, avec 213.024 personnes infectées et 22.157 décès, selon les chiffres publiés jeudi par les autorités espagnoles.

Le syndicat AFE, qui regroupe des joueurs de première et deuxième divisions, a envoyé une lettre au ministère de la santé et au Conseil supérieur des sports (CSD), qui dépend du ministère de la culture et des sports, pour demander que "l'autorité sportive (CSD), en coordination avec l'autorité sanitaire, nous garantissons la sécurité concernant cette reprise".

"Est-il logique que le football revienne ? Si

nous avons une sécurité absolue, oui, mais l'essentiel en ce moment, pour tout le monde, c'est la santé", a prévenu mercredi le gardien de but de l'Espanyol Diego Lopez, dont huit coéquipiers souffrent de la maladie.

Quand et comment reprendre le football ? Mais surtout est-ce vraiment possible ? Beaucoup de joueurs à l'heure actuelle s'interrogent.

"Il va être difficile pour la compétition de reprendre", a ainsi estimé le milieu de terrain barcelonais Sergio Busquets. "Nous pourrions peut-être recommencer à nous entraîner avec le protocole sans avoir à rencontrer nos coéquipiers et en prenant nos douches à la maison, mais quand il s'agira de se réunir ou de faire des voyages, ce sera plus difficile", a-t-il expliqué.

Pour certains footballeurs, la réponse est autrement plus radicale: pas question de rejouer ou même de s'entraîner dans les conditions actuelles et sans garanties sérieuses.

C'est le cas de Rafael Jiménez "Fali", le milieu de terrain de Cadix, leader de la deuxième division au moment de l'arrêt des compétitions.

"J'ai découvert que nous allions peut-être recommencer l'entraînement le 4 ou le 11 mai. J'ai refusé, je n'irai pas m'entraîner. Je ne jouerai pas non plus. J'ai été très clair à ce sujet depuis le début", a-t-il déclaré au quotidien As.

"La santé reste la première des priorités et s'il

est vrai que (les dirigeants) sont sûrs à 100% que nous n'allons pas être exposés au virus, alors qu'ils l'écrivent noir sur blanc. Ainsi, si quelque chose devait arriver à un joueur de football, ils en seraient tenus pour responsables", a-t-il conclu.

Enquête sur le match Liverpool-Atlético Madrid

Le maire de la métropole de Liverpool, Steve Rotherham, a réclamé jeudi une enquête sur le rôle qu'a pu jouer le match de Ligue des champions de football le 11 mars entre Liverpool et l'Atlético Madrid, sur la diffusion du coronavirus dans sa ville.

Le match s'était déroulé dans un stade d'Anfield Road plein, avec 52.000 spectateurs dont 3.000 Espagnols, alors que dans le même temps La Liga, l'organisme de gestion du football professionnel espagnol, avait décrété que les matches devaient se dérouler à huis clos.

"Si la contamination de personnes par le coronavirus est un résultat direct d'un événement sportif qui, selon nous, n'aurait pas dû avoir lieu, eh bien c'est scandaleux", a déclaré l'élu travailliste à la BBC.

Ligue 1 : La reprise de l'entraînement se précise mais des interrogations persistent



Avec un déconfinement progressif à partir du 11 mai en France, la perspective d'un retour à l'entraînement pour les clubs de football professionnels se précise mais de nombreuses interrogations persistent: état physique des joueurs, modalités de la préparation ou risque de blessures...

Si un retour à l'entraînement est possible mi-mai, il interviendra après une période d'inactivité de deux mois, une durée inédite dans une carrière professionnelle pour la plupart des joueurs (hors blessure). Habituellement, ils ne disposent en effet que de cinq à six semaines maximum de congés à l'intersaison, voire moins pour les internationaux.

"Je pense que l'état général sera très hétérogène, notamment en fonction du professionnalisme de chacun. Certains clubs ont les moyens de +fliquer+ leurs joueurs avec un gros suivi et dans d'autres, les joueurs sont plus ou moins livrés à eux-mêmes. Il y aura forcément un manque de rythme flagrant dû au manque de contact, de jeu, donc ça va être compliqué au début", explique à l'AFP Xavier Frezza, préparateur physique qui travaille avec plusieurs joueurs de L1.

Toutefois, la plupart des clubs ont mis en place des programmes pour maintenir leurs joueurs en forme à distance, ce qui devrait leur permettre de se remettre plus rapidement au niveau.

"Comment va-t-on les retrouver ? C'est l'inconnue. Les joueurs sont dans l'activité mais il

est difficile de travailler tout seul. La grosse difficulté est l'absence d'intensité. Au bout d'une semaine d'entraînement on arrivera à retrouver de l'intensité, ce que l'on ne peut pas faire après un mois de vacances", estime auprès de l'AFP Philippe Hinschberger, entraîneur de Grenoble (L2).

Les modalités de la préparation sont encore très floues hormis sa durée, qui devrait être de cinq semaines maximum si l'on s'en tient au scénario optimiste de la Ligue qui prévoit un retour à la compétition à partir de la mi-juin.

"Nous préconisons quatre à six semaines d'entraînement avant la reprise de la compétition. C'est la durée que l'on retrouve dans les publications scientifiques", détaille à l'AFP Emmanuel Orhan, directeur médical de la Fédération française de football.

Cet avis n'est pourtant pas partagé par tous les acteurs du football.

"Avec les autres coaches, on pense que trois semaines d'entraînement suffiront largement car les joueurs s'entraînent chez eux tous les jours. Ils sont prêts. Si la préparation est trop longue, on réduit la fenêtre de temps de la compétition", a affirmé l'entraîneur lyonnais Rudi Garcia sur

le site internet du club.

"Organiser au moins un match amical serait judicieux", ajoute Philippe Hinschberger.

Et jouer avec des masques ? "Je n'arrive pas à le concevoir", déclare Xavier Frezza, qui considère qu'il faudrait fréquemment tester les joueurs et les staffs techniques pour juguler des éventuelles contaminations.

L'autre problème est d'appliquer les mesures de distanciation sociale pour limiter les risques de contamination, ce qui s'avère compliqué dans un sport de contacts.

"Dès que l'on organisera des jeux avec des duels, de la conservation de balle etc, il n'y a plus de distanciation sociale. C'est impossible", juge le technicien grenoblois.

Si les joueurs ont sans doute hâte de reprendre la compétition, ils font face à des risques de blessures accrues, liés notamment à une préparation tronquée.

"Cela fera deux mois d'arrêt le 11 mai et même si les sportifs ont eu une +prépa+ physique sérieuse, cela ne suffit pas à reprendre le sport sans risque traumatologique. Le risque de blessure sera énorme", a expliqué à l'AFP Régis Boxel, médecin du sport à Paris.

Libé Ramadan

Les savants de l'Islam : Al-Ghazali

Le rénovateur du V^{ème} siècle de l'Hégire



L'imam Abu Hamid naquit dans la ville de Tus à Khorasan (en Iran) en 450 A.H. Après la mort de son père, le jeune imam, encore mineur, s'installa dans la ville de Jurjan. Parti à la recherche des sciences et du savoir, il apprit « des sciences fondamentales en islam ». Il retourna à Tus, puis se dirigea vers Naysabur où il devint un disciple et un compagnon de l'imam Al-Djuwayni, jusqu'en 477 A.H., date du décès de ce dernier. L'imam se dirigea alors vers l'Irak. Un souverain influent, Nidham Al-Mulk, ayant entendu parler de la valeur de ce jeune imam, l'accueillit en Irak et lui confia l'enseignement dans Al-Madrasah An-Nidhamiyyah à Bagdad en 484 A.H., Université très réputée à l'époque. Après quatre ans passés dans l'enseignement et l'écriture de précieux ouvrages, l'imam ressentit le besoin de voyager, de se détourner des intérêts terrestres, dans une quête permanente des sciences religieuses. Il quitta l'Irak et partit pour Al-Hidjaz en Arabie. Il accomplit le pèlerinage et rencontra les savants de la Mecque et de Médine. Il s'installa ensuite en Palestine. Il passa deux ans à Jérusalem avant de visiter l'Égypte et de vivre pendant un certain temps à Alexandrie. De retour à sa ville natale Tus, l'imam consacra sa vie à la prière et l'adoration de Dieu, aux actions pieuses.

Education

À l'âge de 15 ans, Al-Ghazali s'installa à Jurjan, centre florissant du savoir à l'époque, situé à 160 km environ de Tus, pour étudier le fiqh auprès de l'imam Al-Isma'ili (1084). Ce type de « voyage à la recherche du savoir » en vue de suivre l'enseignement des maîtres réputés du moment, était une des traditions éducatives de l'islam d'apprentissage du Coran par cœur. Il revint l'année suivante à Tus, où il demeura trois années, consacrées à mémoriser et mieux comprendre ce qu'il avait transcrit de l'enseignement de ses maîtres. Il se rendit ensuite à Naysabur (Nishapur), où il séjourna de 1081 à 1085. Il y étudia le fiqh, la théologie dogmatique

(kalâm) et la logique, ainsi que, semble-t-il, des éléments de philosophie, auprès de l'imam Abou al-Ma'âli al-Djuwayni, le juriconsulte de rite chaféite le plus célèbre de l'époque. Al-Ghazali avait alors 23 ans. Durant les cinq années qui suivirent, il est l'élève et l'assistant de l'imam Al-Djuwayni, et commença à publier quelques ouvrages et à étudier le soufisme auprès d'un autre cheikh, al-Farmadhi.

Dans les allées du pouvoir

La mort d'al-Djuwayni en 1085 voit s'achever la période d'apprentissage d'Al-Ghazali - qui a alors 28 ans - et débute celle de l'immersion dans la politique et de la fréquentation des allées du pouvoir. Il se rend au « camp » du ministre seldjoukide Nizam Al-Mulk, où il mène pendant six années la vie des juristes de cour, faite de combats politiques, de joutes savantes et d'écritures, jusqu'à ce qu'il soit nommé enseignant à la madrasa Nizamiyya de Bagdad, fondée pour l'enseignement du droit chaféite. Durant les quatre années où il occupe ce poste, il écrit un certain nombre d'ouvrages sur le fiqh — qu'il enseigne — la logique et le Kalâm, les plus importants étant le Mustazhiri et Al-Iqtisad fil-I'tiqad (Le juste milieu dans la croyance), deux ouvrages de jurisprudence à caractère politique.

Durant la période où il enseigne à la Nizamiyya de Bagdad, Al-Ghazali étudie la philosophie (celle des Grecs, Aristote, Platon et Plotin par le biais de traductions en arabe ainsi que les premiers écrits philosophiques islamiques, particulièrement Ibn Sina et Al-Farabi) afin de mieux la réfuter. Le problème essentiel auquel il est confronté est celui de concilier la philosophie et la religion, et il le résout en ces termes : La philosophie est dans le vrai dans la mesure où elle est conforme aux principes de l'islam et dans l'erreur lorsqu'elle est en contradiction avec ces principes.

En préparation à ses attaques contre la philosophie, Al-Ghazali écrit un ouvrage, Maqasid al-Falasifa (Les intentions des philosophes), dans lequel il expose brièvement

l'essentiel de la pensée philosophique connue à son époque suivi de son ouvrage, Tahafut al-Falasifa (L'incohérence des philosophes) (1095).

Le Tahafut Al-Falasifa a eu un retentissement considérable dans le monde arabo-islamique et lu dans l'Europe chrétienne; cette œuvre et son auteur ont été un des facteurs du déclin inexorable de la pensée philosophique grecque dans le monde islamique, en dépit des défenses de la philosophie par Averroès et d'autres.

Il montra, dans la renaissance de la « science » religieuse, que le fiqh, tel que l'entendaient les juristes littéralistes, n'était qu'une occupation temporelle sans lien avec la religion. Il dénonça les interventions intéressées des foqahâ dans la politique, leur sens de la réclame et leur folie de prétendre assurer, par une vaine gymnastique juridique, le salut de l'âme, alors que la religion est surtout affaire de cœur.

Crise spirituelle

Vers 1095, Al-Ghazali, alors âgé de trente-huit ans, traverse une crise spirituelle en doutant de ses dires précédents et qui dure plus de six mois et que l'on peut résumer à un affrontement violent entre la raison et l'âme, entre le monde d'ici-bas et celui de l'au-delà. Il commence par douter des doctrines et clans existants (c'est-à-dire de la connaissance), puis se met à douter des instruments de la connaissance religieuse. Cette crise l'affecte physiquement au point qu'il perd l'usage de la parole et devient donc incapable psychologiquement d'enseigner ; elle ne prend fin que lorsqu'il renonce à ses fonctions, à sa fortune et à sa célébrité.

Période soufie

Les influences soufies sont nombreuses et fortes dans la vie d'Al-Ghazali. Il vit à l'époque où le soufisme se propage : son père était proche du soufisme, son tuteur est soufi, son frère le devient à un âge précoce, ses maîtres penchent vers le soufisme, le ministre Nizam Al-Mulk est proche des soufis

et Al-Ghazali lui-même a étudié le soufisme. Mais le soufisme n'est pas qu'un savoir théorique étudié dans les livres ou enseigné par des maîtres, c'est aussi une action, une pratique et un comportement, dont les principes de base sont, notamment, le renoncement aux attachements de l'ici-bas, la réforme intérieure et la recherche de la proximité de Dieu. C'est ce que fait Al-Ghazali qui, pendant onze ans, mène une vie solitaire en la consacrant à recopier les pratiques des moines chrétiens de l'époque voués à l'adoration de Dieu, entre Damas, Jérusalem et La Mecque. C'est à cette époque qu'il commence à écrire le plus important de ses livres, Ihya' 'Ulum al-Din (Revivification des sciences de la religion) - qu'il termine peut-être ultérieurement.

Retour à Bagdad

Al-Ghazali regagne Bagdad en 1097 et continue à vivre comme un soufi dans le ribat d'Abou Saïd de Naysabur, qui se trouve en face de la Madrasa Nizamiyya. Il reprend pendant un certain temps l'enseignement, qu'il consacre essentiellement à la d'Ihya' 'Ulum al-Din, puis se rend à Tus, sa ville natale, où, continuant à vivre en soufi et à écrire, il achève, semble-t-il, son œuvre majeure susmentionnée et produit d'autres ouvrages dont l'inspiration mystique est manifeste.

En 1104, Al-Ghazali reprend ses fonctions à la Madrasa Nizamiyya de Naysabur, à la demande du ministre seldjoukide Fakhr Al-Mulk, après quelque dix années d'absence. Il continue néanmoins à vivre la vie des soufis et à écrire. Il quitte Naysabur et regagne à nouveau Tus, sa ville natale, où il poursuit la vie de renoncement des soufis et l'enseignement.

Près de sa maison, il fait construire un Khangah (sorte d'ermitage soufi) où il écrit à cette époque Minhaj Al-'Abidin (La voie de la dévotion), qui semble être une description de sa vie et de celle de ses élèves : renoncement au monde d'ici-bas, solitude et éducation de l'âme. C'est ainsi qu'il coule le reste de ses jours, jusqu'à sa mort en 1111.

Albert Camus

La Peste

(1947)

Il est aussi raisonnable de représenter une espèce d'emprisonnement par une autre que de représenter n'importe quelle chose qui existe réellement par quelque chose qui n'existe pas.

DANIEL DE FOE.

Le livre

I
Les curieux événements qui font le sujet de cette chronique se sont produits en 194., à Oran. De l'avis général, ils n'y étaient pas à leur place, sortant un peu de l'ordinaire. À première vue, Oran est, en effet, une ville ordinaire et rien de plus qu'une préfecture française de la côte algérienne.

La cité elle-même, on doit l'avouer, est laide. D'aspect tranquille, il faut quelque temps pour apercevoir ce qui la rend différente de tant d'autres villes commerçantes, sous toutes les latitudes. Comment faire imaginer, par exemple, une ville sans pigeons, sans arbres et sans jardins, où l'on ne rencontre ni battements d'ailes ni froissements de feuilles, un lieu neutre pour tout dire ? Le changement des saisons ne s'y lit que dans le ciel. Le printemps s'annonce seulement par la qualité de l'air ou par les corbeilles de fleurs que des petits vendeurs ramènent des banlieues ; c'est un printemps qu'on vend sur les marchés. Pendant l'été, le soleil incendie les maisons trop sèches et couvre les murs d'une cendre grise ; on ne peut plus vivre alors que dans l'ombre des volets clos. En automne, c'est, au contraire, un déluge de boue. Les beaux jours viennent seulement en hiver.

Une manière commode de faire la connaissance d'une ville est de chercher comment on y travaille, comment on y aime et comment on y meurt. Dans notre petite ville, est-ce l'effet du climat, tout cela se fait ensemble, du même air frénétique et absent. C'est-à-dire qu'on s'y ennuie et qu'on s'y applique à prendre des habitudes. Nos concitoyens travaillent beaucoup, mais toujours pour s'enrichir. Ils s'intéressent surtout au commerce et ils s'occupent d'abord, selon leur expression, de faire des affaires. Naturellement ils ont du goût aussi pour les joies simples, ils aiment les femmes, le cinéma et les bains de mer. Mais, très raisonnablement, ils réservent ces plaisirs pour le samedi soir et le dimanche, essayant, les autres jours de la semaine, de gagner beaucoup d'argent. Le soir, lorsqu'ils quittent leurs bureaux, ils se réunissent à heure fixe dans les cafés, ils se promènent sur le même boulevard ou bien ils se mettent à leurs balcons. Les désirs des plus jeunes sont violents et brefs, tandis que les vices des plus âgés ne dépassent pas les associa-



tions de boulomanes, les banquets des amicales et les cercles où l'on joue gros jeu sur le hasard des cartes.

On dira sans doute que cela n'est pas particulier à notre ville et qu'en somme tous nos contemporains sont ainsi. Sans doute, rien n'est plus naturel, aujourd'hui, que de voir des gens travailler du matin au soir et choisir ensuite de perdre aux cartes, au café, et en bavardages, le temps qui leur reste pour vivre. Mais il est des villes et des pays où les gens ont, de temps en temps, le soupçon d'autre chose. En général, cela ne change pas leur vie. Seulement, il y a eu le soupçon et c'est toujours cela de gagné. Oran, au contraire, est apparemment une ville sans soupçons, c'est-à-dire une ville tout à fait moderne. Il n'est pas nécessaire, en conséquence, de préciser la façon dont on s'aime chez nous. Les hommes et les femmes, ou bien se dévotent rapidement dans ce qu'on appelle l'acte d'amour, ou bien s'engagent dans une longue habitude à deux. Entre ces extrêmes, il n'y a pas souvent de milieu. Cela non plus n'est pas original. À Oran comme ailleurs, faute de temps et de réflexion, on est bien obligé de s'aimer sans le savoir.

Ce qui est plus original dans notre ville est la difficulté qu'on peut y trouver à mourir. Difficulté, d'ailleurs, n'est pas

le bon mot et il serait plus juste de parler d'inconfort. Ce n'est jamais agréable d'être malade, mais il y a des villes et des pays qui vous soutiennent dans la maladie, où l'on peut, en quelque sorte, se laisser aller. Un malade a besoin de douceur, il aime à s'appuyer sur quelque chose, c'est bien naturel. Mais à Oran, les excès du climat, l'importance des affaires qu'on y traite, l'insignifiance du décor, la rapidité du crépuscule et la qualité des plaisirs, tout demande la bonne santé. Un malade s'y trouve bien seul. Qu'on pense alors à celui qui va mourir, pris au piège derrière des centaines de murs crépitant de chaleur, pendant qu'à la même minute, toute une population, au téléphone ou dans les cafés, parle de traites, de connaissances et d'es-compte. On comprendra ce qu'il peut y avoir d'inconfortable dans la mort, même moderne, lorsqu'elle survient ainsi dans un lieu sec.

Le bon mot et il serait plus juste de parler d'inconfort. Ce n'est jamais agréable d'être malade, mais il y a des villes et des pays qui vous soutiennent dans la maladie, où l'on peut, en quelque sorte, se laisser aller. Un malade a besoin de douceur, il aime à s'appuyer sur quelque chose, c'est bien naturel. Mais à Oran, les excès du climat, l'importance des affaires qu'on y traite, l'insignifiance du décor, la rapidité du crépuscule et la qualité des plaisirs, tout demande la bonne santé. Un malade s'y trouve bien seul. Qu'on pense alors à celui qui va mourir, pris au piège derrière des centaines de murs crépitant de chaleur, pendant qu'à la même minute, toute une population, au téléphone ou dans les cafés, parle de traites, de connaissances et d'es-compte. On comprendra ce qu'il peut y avoir d'inconfortable dans la mort, même moderne, lorsqu'elle survient ainsi dans un lieu sec.

Ces quelques indications donnent peut-être une idée suffisante de notre cité. Au demeurant, on ne doit rien exagérer. Ce qu'il fallait souligner, c'est l'aspect banal de la ville et de la vie. Mais on passe ses journées sans difficultés aussi-tôt qu'on a des habitudes. Du moment que notre ville favorise justement les habitudes, on peut dire que tout est pour le mieux. Sous cet angle, sans doute, la

vie n'est pas très passionnante. Du moins, on ne connaît pas chez nous le désordre. Et notre population franche, sympathique et active, a toujours provoqué chez le voyageur une estime raisonnable. Cette cité sans pittoresque, sans végétation et sans âme finit par sembler reposante, on s'y endort enfin. Mais il est juste d'ajouter qu'elle s'est greffée sur un paysage sans égal, au milieu d'un plateau nu, entouré de collines lumineuses, devant une baie au dessin parfait. On peut seulement regretter qu'elle se soit construite en tournant le dos à cette baie et que, partant, il soit impossible d'apercevoir la mer qu'il faut toujours aller chercher.

Arrivé là, on admettra sans peine que rien ne pouvait faire espérer à nos concitoyens les incidents qui se produisirent au printemps de cette année-là et qui furent, nous le comprimes ensuite, comme les premiers signes de la série des graves événements dont on s'est proposé de faire ici la chronique. Ces faits paraissent bien naturels à certains et, d'autres, invraisemblables au contraire. Mais, après tout, un chroniqueur ne peut tenir compte de ces contradictions. Sa tâche est seulement de dire : « Ceci est arrivé », lorsqu'il sait que ceci est, en effet, arrivé, que ceci a intéressé la vie de tout un peuple, et qu'il y a donc des milliers de témoins qui estimeront dans leur cœur la vérité de ce qu'il dit.

Du reste, le narrateur, qu'on connaîtra toujours à temps, n'aurait guère de titre à faire valoir dans une entreprise de ce genre si le hasard ne l'avait mis à même de recueillir un certain nombre de dépositions et si la force des choses ne l'avait mêlé à tout ce qu'il prétend relater. C'est ce qui l'autorise à faire œuvre d'historien. Bien entendu, un historien, même s'il est un amateur, a toujours des documents. Le narrateur de cette histoire a donc les siens : son témoignage d'abord, celui des autres ensuite, puisque, par son rôle, il fut amené à recueillir les confidences de tous les personnages de cette chronique, et, en dernier lieu, les textes qui finiront par tomber entre ses mains. Il se propose d'y puiser quand il le jugera bon et de les utiliser comme il lui plaira. Il se propose encore... Mais il est peut-être temps de laisser les commentaires et les précautions de langage pour en venir au récit lui-même. La relation des premières journées demande quelque minutie.

Le matin du 16 avril, le docteur Bernard Rieux sortit de son cabinet et buta sur un rat mort, au milieu du palier. Sur le moment, il écarta la bête sans y prendre garde et descendit l'escalier. Mais, arrivé dans la rue, la pensée lui vint que ce rat n'était pas à sa place et il retourna sur ses pas pour avertir le concierge. Devant la réaction du vieux M. Michel, il sentit mieux ce que sa découverte avait d'insolite. La présence de ce rat mort lui avait paru seulement bizarre tandis que, pour le concierge, elle constituait un scandale. La position de ce dernier était d'ailleurs catégorique : il n'y avait pas de rats dans la maison. Le docteur eut beau l'assurer qu'il y en avait un sur le palier du premier étage, et probablement mort, la conviction de M. Michel restait entière. Il n'y avait pas de rats dans la maison, il fallait donc qu'on eût apporté celui-ci du dehors. Bref, il s'agissait d'une farce.

(À suivre)

Mosquée

Hassan II

Le plus haut minaret du monde

Conçue en 1993, avec une capacité de 105.000 fidèles au total, la mosquée Hassan II abrite le plus haut minaret du monde qui mesure 210 mètres.

Elle est la plus grande mosquée au Maroc. Inspirée par un verset du Coran, qui stipule que «le trône de Dieu a été construit sur l'eau», près de la moitié de la surface de la mosquée se trouve au-dessus de l'eau. Une partie de cette zone est en verre, ce qui permet aux fidèles de s'agenouiller directement sur la mer.

Elle est construite sous le règne et les directives de Feu Hassan II. Planifiée sur le site de l'ancienne piscine municipale, sa construction a débuté le 12 juillet 1986 et son inauguration a eu lieu le 30 août 1993, après sept ans de travaux.

Étant donné que la mosquée se trouve au bord de la mer, les fondations ont nécessité 26.000 m³ de béton et 59.000 m³ d'enrochement afin de lutter contre les effets de la houle. Cependant, la stabilité des ouvrages de protection à la mer s'est avérée insuffisante et d'importants travaux de renforcement de l'endiguement sont en cours depuis octobre 2006. Soumise à de très fortes contraintes climatiques (houle, humidité, embruns), la mosquée Hassan II a, en dépit d'un entretien constant, accusé des signes de vieillissement précoce dès 1998 (fissures, chute de panneaux de coffrage), a constaté l'Associated Press.

Pour l'édification du bâtiment contenant la salle de prière, le minaret et la madrasa, huit grues de 220 t et douze grues mobiles ont été installées.

Pour la réalisation du minaret, une grue d'une hauteur record de 210 m a été mise en place. Les structures de l'ensemble de la mosquée sont en béton armé habillé de décors issus de l'artisanat marocain. La réalisation de l'ensemble de l'œuvre a mobilisé environ 35.000 ouvriers et artisans effectuant 50 millions d'heures de travail.

Pas moins de 26.000 m³ de béton haute performance et 60.000 m³ de roches ont été utilisés pour lutter contre les effets de la houle, cette gigantesque mosquée surplombant l'océan Atlantique.

La salle de prières est surmontée d'une toiture mobile de 3.400 m² et de 1.100 t qui peut se déplacer en cinq minutes grâce à un système de roulement à chaîne. Lorsque le toit est fermé, la salle des prières est éclairée par 50 lustres et 8 appliques vénitiens de Murano. Les plus imposants mesurent six mètres de diamètre, dix mètres de hauteur et pèsent 1.200 kg.

La couverture de la toiture a nécessité la pose de 300.000 tuiles spécialement réalisées en fonte d'aluminium par le groupe Bouygues (maître d'œuvre) imitant la tuile en terre cuite vernissée traditionnelle de Fès mais quatre fois plus légère. Ces tuiles ont apporté un gain de poids de 65% par rapport aux tuiles traditionnelles avec des performances de fiabilité beaucoup plus élevées.

Pour la finition et les objets religieux, des artisans de tout le Royaume ont contribué à couvrir plus de 53.000 m² de bois sculpté et peint plus de 10.000 m² de zellige représentant 80 motifs originaux. Le plâtre sculpté et peint a été entièrement travaillé sur place



par 1.500 artistes sur plus de 67.000 m². Les coupoles en bois ont été fixées sur des charpentes réalisées avec 971 t d'acier inoxydable et suspendues à la structure en béton armé.

La mosquée est ornée de 124 fontaines et vasques en marbre. Les enceintes et les éclairages ont été conçus par la société Philips. Elle est dotée d'un rayon laser indiquant

La Mecque d'une portée de 30 kilomètres.

La salle de prière est d'une superficie de deux hectares, elle est composée de deux niveaux : le rez-de-chaussée divisé en trois nefs symétriques pour les hommes, il est d'une capacité de 20.000 personnes et les mezzanines pour les femmes d'une superficie de 3.500 m².

Santé

Télétravail : Trois astuces pour adopter la bonne posture devant son écran



Comment adopter la bonne position quand on travaille sur écran de chez soi, loin du matériel et du mobilier du bureau ? Hiba Boufarès, ostéopathe à l'hôtel Hoy à Paris et experte Shiseido, nous livre ses astuces.

S'asseoir correctement

Asseyez-vous bien droit, le bas du dos calé au fond de la chaise ou contre un petit coussin. Les cuisses et les hanches sont en angle droit, les pieds à plat sur le sol. Les coudes et le haut des bras sont posés le long du buste. Placez la tête dans l'axe des épaules, le menton rentré.

Pas de table ? Plutôt que de s'affaler dans un canapé ou -pire !- dans son lit, on s'assoit sur un petit coussin dos au mur, les jambes en tailleur, l'ordinateur surélevé par une pile de livre pour éviter de s'affaisser devant l'écran.

Bien positionner son écran

Il doit être au niveau des yeux. Si vous avez un ordinateur portable, n'hésitez pas à le surélever pour éviter d'avoir à baisser les yeux sans cesse.

Idéalement, le clavier devrait être à hauteur des coudes et les avant-bras à angle droit avec le haut des bras afin de détendre les épaules.

Une souris d'appoint permet de bouger sans se crispier.

S'étirer souvent

Toutes les 30 minutes, levez-vous et étirez-vous : debout, les pieds à plat espacés de la largeur des épaules, fléchissez le cou vers le bas, puis déroulez le buste jusqu'à ce que le haut du corps soit plié et s'étire depuis la taille.

Gardez les genoux détendus afin d'étirer le dos et les muscles de l'arrière des jambes.

Comptez jusqu'à dix et remontez doucement pour reprendre la position de départ.

Recettes

Mini burger froid au thon

Ingrédients pour 15 à 20 mini burgers a thon selon la taille:

250 g de farine
et 250 g de farine de froment
20 g de levure boulangère fraîche
10 g de sucre
5 g de sel
260 à 280 ml de lait légèrement tiédi
2 jaunes d'œuf
100 g de beurre pommade
Dorure: 2 jaunes + 2 càs de lait
Graines de tournesol, graines de courges,
pavot, sésame au choix

Pour la garniture des mini burgers:

Deux boîtes de thon au naturel
4 œufs durs
3 à 4 cuillères à soupe bombées
de mayonnaise maison
Une petite boîte de maïs égoutté
Feuille de salade

Préparation:

Tout d'abord, préparer les mini pains à hamburgers.

Commencer par mettre dans le bol du robot les 2 farines, le sucre et le sel et mélanger rapidement puis ajouter la levure fraîche émiettée et mélanger à nouveau.

Verser ensuite doucement le lait légèrement tiédi ainsi que les jaunes d'œuf et travailler la pâte jusqu'à ce qu'elle forme une boule.

Ajouter alors le beurre pommade (beurre très mou) et pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle forme à nouveau une boule.

Il est également possible d'ajouter des graines de tournesol ou courge dans la pâte. Déposer la pâte sur un plan de travail fariné puis la diviser en 20 boules égales (environ).

Bouler les pâtons afin qu'ils soient bien ronds et les déposer sur une plaque recouverte de papier cuisson.

Aplatir chaque petit pain légèrement avec la paume de la main puis les déposer sur une plaque recouverte de papier cuisson.

Recouvrir d'un linge propre et laisser pousser 1h30 dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air.

Pendant ce temps, préparer la garniture:

Écraser les œufs durs à l'aide d'une fourchette puis ajouter le thon égoutté et la mayonnaise.

D'autre part égoutter le maïs et le passer rapidement au mixeur, on peut aussi laisser les grains entiers.

Enfin les rajouter à la préparation, bien mélanger le tout et réserver au frais sous papier film puis à l'aide d'un pinceau badigeonner les petits pains de jaune d'œuf mélangé à 1 càs de lait. Saupoudrer de graines de courge et tournesol et les enfourner 10 à 15 min à 180 ° (à surveiller)

Laisser tiédir puis couper les pains sans les trancher complètement et les garnir de la préparation au thon.



Gratin de gnocchi à la sauce tomate et mozzarella



Ingrédients pour 4 personnes:

500 gr de gnocchi frais
1 oignon
4 càs d'huile d'olive
4 belles tomates fraîches
2 gousses d'ail
une cuillère à soupe de basilic frais ou séché
1 càc de paprika doux
1 càc d'origan
2 branches de thym frais
40 gr de beurre
30 gr de farine
500 ml de lait
noix de muscade
2 boules de mozzarella
(ou 120 gr de parmesan)
sel et poivre

Préparation:

Commencer par plonger les gnocchis dans une casserole d'eau bouillante 2 à 3 minutes. Ils sont cuits lorsqu'ils remontent en surface. Puis les égoutter et les passer rapidement sous l'eau froide. Et réserver.
Eplucher l'oignon et le couper en fines lanières.
Puis le faire revenir dans une poêle avec

l'huile d'olive en mélangeant souvent durant cinq minutes.

Puis verser les tomates fraîches concassées ainsi que les gousses d'ail écrasées. Et ajouter toutes les épices ainsi que le thym.

Puis saler et poivrer et laisser revenir quelques instants.

Verser ensuite une petite tasse d'eau et laisser diminuer la sauce cinq bonnes minutes. Laisser refroidir et mélanger ensuite la sauce avec les gnocchis.

Pendant ce temps préparer la béchamel: Faire fondre le beurre dans une casserole et dès qu'il mousse verser la farine et faire un roux à l'aide du fouet.

Puis verser le lait bien froid progressivement par dessus en remuant.

Laisser cuire en remuant toujours sans cesse et jusqu'à ce que la béchamel épaississe. Saler et poivrer et rajouter un peu de muscade râpée.

Beurrer ensuite un plat à gratin et y déposer les gnocchis à la tomate.

Puis saupoudrer de parmesan ou de tranches de mozzarella. Et verser par dessus la béchamel.

Couvrir à nouveau de quelques tranches de mozzarella ou saupoudrer de parmesan. Et enfourner et laisser gratiner 30 minutes environ à 200

Art & culture

Confiné, le street art trouve un second souffle en ligne

Ils ont d'ordinaire pour terrain de jeu les murs des grandes villes. Confinement oblige, c'est via les réseaux sociaux que les street artistes communiquent et font part de leurs préoccupations, en pleine épidémie de coronavirus. "J'ai réalisé cette mosaïque de Docteur House il y a quatre ans sur le mur d'un hôpital parisien, mais ça n'a jamais été aussi pertinent. Bravo aux soignants qui sauvent des vies", a publié une des stars du milieu, Invader, sur Instagram. Comme lui, de nombreux artistes à travers le monde voient leurs œuvres passées prendre une nouvelle dimension avec l'actualité. "Les gens me demandent si c'est en lien avec le coronavirus", affirme Eddie Colla, à propos d'une de ses œuvres représentant une femme portant un masque, avec des idéogrammes chinois autour de son visage. "Je l'ai faite il y a huit ans", raconte à l'AFP l'artiste confiné en Californie. C'est une œuvre "qui traite de la peur et de l'isolement, de l'extérieur qui se met à menacer votre

environnement immédiat", des préoccupations qui paraissent moins "pertinentes" à l'époque.

Même sentiment pour Ender (ender.artiste), qui peuple les rues de l'est parisien d'angelots, de gargouilles et d'enfants. "Le travail que j'ai réalisé l'an dernier colle tout à fait à ce qu'on est en train de vivre", estime le pochoiriste qui a fait le portrait, sur un pan de mur, d'une femme prostrée, les yeux bandés, comme otage d'une situation qui lui échappe. "Elle correspond tout à fait à cette idée de confinement puisqu'elle est sur un tout petit espace. Elle est opprimée, complètement dans l'idée actuelle". A ses pieds, figure une étiquette marquée "fragile", comme le nom du projet d'Ender, portant sur la vulnérabilité.

Une thématique faisant écho aux angoisses du moment, entre crainte de l'épidémie, peurs pour l'avenir et difficultés à vivre le confinement. De quoi regretter de ne pas être dans la rue pour afficher ? Pas vraiment, af-

firme l'artiste, confiant être un peu en panne d'inspiration, même s'il travaille sur toile à domicile. "J'ai besoin de marcher pour avoir des idées, de prendre les transports, d'avoir le corps en mouvement pour avoir l'esprit en mouvement et là c'est un peu plus compliqué", dit-il.

C'est tout le contraire pour Angel Crow (angelcrow95) qui ne cesse de dessiner en lien avec l'actualité, même s'il ne peut plus "exposer". "J'ai beaucoup de trucs à coller parce depuis tout ce temps (le début du confinement, NDLR), j'ai créé plein de choses", dit-il, montrant des personnages derrière des barreaux et des hommes virus faisant partie de ses dernières réalisations. L'artiste s'est emparé du sujet "quand le virus commençait à gagner du terrain dans le monde", via un personnage représentant un médecin de la peste noire ("Señor cuervo señora peste"), le dernier qu'il ait collé dans les rues parisiennes, avant qu'elles ne soient désertées. Résultat: c'est sur les réseaux

sociaux que les amateurs de street art s'en donnent à cœur joie. "Les gens repartagent les photos qu'ils ont prises les mois précédents, ils réagissent beaucoup plus aux photos... ce qui est très bien pour montrer notre travail différemment", estime Ender. Pas question pour lui de défier le confinement pour coller sur les murs... et pousser les curieux "à aller les rechercher". D'autant plus que la culture se vit actuellement sur le mode numérique, renchérit Eddie Colla. Une tendance à laquelle n'échappe pas le street art. Lui-même va être impliqué dans des projets d'exposition numérique. "Ca va être une première", lance-t-il.

Consociés qu'ils peuvent jouer un rôle, les street artistes n'hésitent à s'impliquer: c'est le cas d'Invader. A ceux qui profiteraient du confinement pour partir sur les traces de ses mosaïques et les répertorier via son application FlashInvaders, il réserve une surprise: un message simple et efficace: "respectez le confinement!".



"Living in a Ghost Town", nouvelle chanson des Rolling Stones

Les Rolling Stones ont sorti jeudi leur première nouvelle chanson originale depuis 2012, "Living in a Ghost Town" ("Vivre dans une ville fantôme"), au titre particulièrement adapté à la pandémie. "Les Stones enregistraient en studio de nouveaux morceaux avant le confinement, et on a trouvé qu'une chanson - Living In A Ghost Town — résonnerait plus particulièrement en cette période", a indiqué Mick Jagger sur Twitter.

Dans une interview à Apple Music, lui et son compère Keith Richards ont précisé avoir écrit cette chanson de 4 minutes il y a plus d'un an. "Elle n'a pas été écrite pour maintenant, c'était un de trucs bizarres", a indiqué le rocker de légende, âgé de 76 ans. "C'était sur un endroit qui avant était plein de vie, et se retrouve sans vie... Je jouais juste de la guitare et je l'ai écrite vite, en 10 minutes", a-t-il ajouté.

Avant de sortir ce nouveau single, le chanteur en a modifié un peu les paroles pour mieux coller à l'air du temps. Certaines choses "ne marchaient pas, ou

semblaient bizarres ou trop sombres", a-t-il indiqué. Les nouvelles paroles évoquent chaos, destruction, et solitude de l'isolement. "Please let this be over (Faites que ça se termine)/ Stuck in a world without end (coincés dans un monde sans fin)", dit notamment la chanson. "C'est étrange de la voir soudainement prendre vie", a déclaré Keith Richards, soulignant qu'il avait songé à la sortir pendant la pandémie. "Et puis Mick m'a appelé et a dit la même chose, les grands esprits se rencontrent".

Le célèbre groupe britannique a passé une bonne partie des deux dernières décennies en tournées, mais le coronavirus a suspendu leurs projets. Il devait donner 15 concerts en Amérique du Nord à partir du 8 mai, mais tous ont été suspendus. "Living in a Ghost Town" est leur première chanson originale depuis "Doom and Gloom" et "One More Shot", inclus en 2012 dans l'album "GRRR!" Ils n'ont pas sorti de véritable nouvel album depuis "A Bigger Bang",



en 2005, mais ont indiqué ces dernières années travailler lentement à une nouvelle série de chansons. Samedi dernier, les Stones étaient en vedette d'un concert virtuel organisé par l'organisation Global Citizen en collaboration avec Lady Gaga,

pour soutenir les soignants mobilisés face à la pandémie.

Les quatre membres du groupe ont joué, chacun depuis son salon, leur tube "You Can't Always Get What You Want".

Virus de toutes les contradictions

Jamais aucune maladie n'a posé autant de contradictions
Jamais aucun virus n'a atteint autant de célébrité et d'incompréhension
Ce qu'on récolte le jour est balayé la nuit par d'autres informations
Elles fusent de tous les coins du globe comme un matraquage et une intention

Une guerre sur tous les fronts où les généraux dans la confusion
Ne savent plus où donner de la tête, arrêter ou pas cette représentation
Initiée pour d'autres objectifs mais la maîtrise de l'action
Est si difficile que la chose a pris une tournure et pose question
Fallait-il monter dans le ring maintenant ou après mûre réflexion
Pour imposer son hégémonie au prix de mort et d'appréhension
De milliards d'êtres confinés attendant la sentence et la condamnation

Les rings se multiplient et les courses effrénées vers la domination
Du marché mondial sont les nerfs de cette guerre et cette malédiction
Médecins, infirmiers, forces de sécurité avec leur sens d'abnégation
Luttent jour et nuit au péril de leur vie pour l'éradication
Du fléau naturel ou artificiel et réduire sa propagation

Le monde restera figé tant qu'il n'y a pas de vraies médications
Politiques, économistes et intérêts reprendront les rênes des nations
Un challenge à risquer, s'imposera car les menaces en succession
Seront une devise de l'avenir de l'humanité en proie à la consommation

L'esquisse d'une terre-nation se dessine à l'horizon, c'est mon opinion
La guerre sous toutes ses formes sera fratricide et sans passion
À moins qu'une intervention divine vienne comme une option
Pour restaurer ce que l'Homme méchant a déréglé par son insatisfaction

Mais l'après-Covid révélera quelques bribes des intentions
L'enjeu est plus que jamais comme un soleil qui fait injonction
Aux autres planètes d'obéir à sa seule volonté sans contradictions.

Dr Aziz Alaoui El Mostapha

Bouillon

de culture



Adaptation

Le tube planétaire de la chanteuse anti-apartheid sud-africaine Miriam Makeba, "Pata Pata" a été adapté avec de nouvelles paroles pour aider à combattre la propagation du coronavirus, a annoncé jeudi l'UNICEF. Les paroles de cette chanson au refrain lancinant, sortie en 1967 et devenue un des symboles de la lutte de libération sud-africaine, ont été revisitées pour encourager la distance sociale et les règles d'hygiène, comme se laver régulièrement les mains. "Autrefois surnommée « la chanson la plus joyeusement provocante au monde », elle a été réenregistrée, a indiqué l'UNICEF, "pour diffuser des informations et de l'espoir au temps du coronavirus".

Née au Bénin, Angélique Kidjo, qui a eu pour mentor Miriam Makeba, chante cette nouvelle version, a précisé l'UNICEF dans un communiqué. "Pata Pata" signifie "touche touche" dans plusieurs langues sud-africaines.

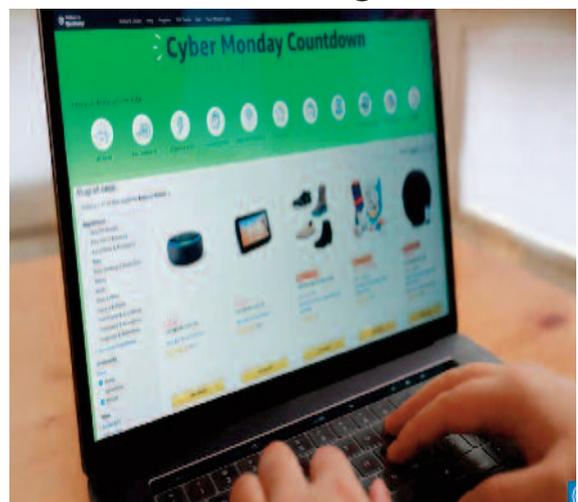
Des couplets de la version modifiée de la chanson s'élèvent en musique pour dire désormais: "En cette époque de coronavirus, ce n'est pas le temps du toucher... Tout le monde peut aider à combattre Covid-19. Restez à la maison et attendez... Ce n'est pas du pata-pata... Nous devons garder nos mains propres".

L'original de la chanson a été l'un des plus grands succès de Miriam Makeba. Connue affectueusement sous le nom de "Mama Africa", elle est décédée à l'âge de 76 ans en novembre 2008, après un concert en Italie.

La créativité artistique et littéraire à distance s'invite à El Kelâa des Sraghna

Un forum dédié à la créativité à distance est organisé du 20 au 30 avril à El Kelâa des Sraghna, en vue d'encourager les diverses créations artistiques et littéraires et d'atténuer l'impact du confinement sanitaire, imposé par la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Initié par la Maison de la Culture de la ville sous le signe "Ensemble en faveur de la vie pour tous", ce forum virtuel tend à créer des activités culturelles via les réseaux sociaux, à promouvoir la production littéraire et artistique autour de la thématique de la prévention du Covid-19 et à l'aborder sous les différents modes d'expression littéraires et artistiques disponibles. Ces produits artistiques englobent les arts plastiques (dessin ou sculpture), le théâtre, la poésie, la nouvelle courte, la musique et la photographie. Dans une déclaration à la MAP, le directeur de la Maison de la Culture à El Kelâa des Sraghna, Abdelilah Namrouchi, a indiqué que l'organisation de ce forum intervient dans le sillage de la conjoncture sanitaire actuelle caractérisée par l'isolement et la distanciation, et s'inscrit dans le cadre des efforts visant la recherche d'autres ca-

naux de communication tels que les réseaux sociaux en vue de les ériger en véritables moyens de promotion de la culture et de la créativité. Il a ajouté que la spécificité de ce forum réside dans son ouverture sur les Marocains du monde, dont ceux établis en France, en Belgique, en Espagne, en Italie et aux Emirats Arabes Unis, entre autres, précisant qu'il connaît la participation de 194 personnes : (23 participants/musique), (12 participants/théâtre), (98 participants/photographie), (11 participants/poésie), (39 participants/arts plastiques) et (11 participants/nouvelle courte). La première étape ayant précédé l'organisation de ce forum a été marquée par une large communication médiatique avec le plus grand nombre de citoyens à l'intérieur du Royaume ou à l'étranger, avant l'entame de la 2ème phase consacrée à la réception des productions artistiques et littéraires. Quant à la 3ème étape, elle sera dédiée à une large diffusion de ces productions sur les réseaux sociaux tout au long de la durée de ce forum, alors que la 4ème et dernière étape sera couronnée par la remise de plusieurs attestations de mérite aux participants via les réseaux sociaux.



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

COMPILER		CASSEUR DE RÈGLES	MORCEAU D'ARN	DÉMONSTRATIF	GRANDS VASES	PIGE SYMBOLE DE L'OR		RAILLERIE	PRONOM	MÈRE D'ISAAC	JALOUX
ARTICLE											
ENSEIGNE											
								ENVOLÉE			
POSSESSIF			EN BOSNIE			VIEILLE CITÉ GRECQUE			LETTRES DE BOURVIL		
LETTRES DE NASR			BLANCHIR	MORCEAU DE RAP UTOPISTE				PARTIRAI MELTE			
			VIPÈRES						HÉLIUM FIN DE VERBE		
PETIT CUBE	GAINE	GRIS-BRUN MÉTAL				SOTTE TÊTE DE TIGRE				PETIT DE L'AIGLE	
DÉESSE GRECQUE DE L'AURORE				ROI DE POLOGNE	BUSTE CONTE						
SOLDAT									TÊTE D'OBUS		PLAN DE TABLE
CONNU											
		LETTRES DE DUBAÏ				DE BAS EN HAUT: PRONOM		UN DÉFI À LA NATURE ENZYME			
DONT ON NE PEUT DOUTER											
SITUÉE	MÉTAL			DÉCHIFFRÉS					AUTEUR INCONNU		
				ARTICLE ESPAGNOL				A L'ENVERS: LISSE			

Solution mots flechés d'hier

ÉTOFFÉE	POTEAU	TENACE	DE BAS EN HAUT: HILARE	DES TYPES NATURE	VILLE DES USA	FIN D'ANNÉE	SITUÉE	EXPRÈS
GARNIE	POUFFER	E	RÈGLE PLATE	TÊTE	LE MÊME	FRAPÉ	ID	
SURNATU-RELLE	MIRACULEUSE		ENVELOPPÉ	A	CONSEIL-LEUR	SEL		
VIRAGO			PRONOM INVERSE	TRAINANTE EN ROUTE	LENTE	VOYELLES	I	
MÈRE	ÉC		PARTI-RONT	DISCIPLINE DE FER	IRON	PERMÉABLE	FLUVE EN RUSSIE	CONS-PUI-ÈRE
SIGNES PARTICU-LIERS	A		QUARTIER DE ROME	HOMME DE MAIN DIFFUSÉ	S	B	IRE	LE MÊME
STENOGRAPHE								
ENZYME	ASE	VOYELLES	IO	ENTENDRE	OUIR			
LETTRES DE RACHEL	RC		QUARTIER DE ROME	HOMME DE MAIN DIFFUSÉ	S	B	IRE	LE MÊME
FIXÉ POSTULAT	ARRÊTE							
A								
AXIOME			CONNU DIFFICILTE	SU	PETIT CUBE	DE		
EN PRIME	IM	ÉGAL	IS	O	POSSESSIF	SIEN		
REELS			TRANSP-IRE	SUE	LETTRES DE MATADI	MT		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali Khalal (Essaouira)

Collaborateurs
Mustapha Elouizi
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdellkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

o.j.d. MAROC

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

- 1- Compagnon
- 2- Elliptiques - Attrapa
- 3- Prodiges de yogi
- 4- Impératrice - En les
- 5- Monticule - En dépit
- 6- Sélénium - Combat singulier
- 7- Appel - Club rbati - Génisse
- 8- Emboîtées
- 9- Clarté
- 10- Dêvêue - Vraie

VERTICALEMENT

- 1- Menteur professionnel
- 2- Montré - Sigle du Royaume
- 3- Se fait dans les deux sens
- 4- Coloration - Ruisseau
- 5- Fils d'acide et d'alcool - Hautain
- 6- Elevé
- 7- Capable - Profit prohibé
- 8- Diaprée
- 9- De Oro chez nous - Incliné
- 10- Feu sicilien - Ressemblant

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	I	S	C	R	E	T	I	O	N
2	O	N	I	R	O	L	O	G	I	E
3	R	E	V	E	T	I	R		E	T
4	E	V	A	P	O	R	E	E	S	
5	N	I		E	N	E		P		D
6	A	T	T		D		P	I	S	E
7	V	A	I	N	E	M	E	N	T	
8	A	B	R	I		U	S	E	E	S
9	N	L		E	N	T	A		R	E
10	T	E	L	E	P	A	T	H	E	S

Grilles de sudoku

Facile

		2		9	1		4	
	1		6	2		8		
		6	4		3	5		
6			9		7	6	3	1
	2	1	9	5		4		2
		4	8		2	7		
		5		4	7		3	
6		5	3		1			

Moyen

8	5			4				
								2
3	7			6	8			
4	5			2				7
		2	4		6	8		
6				5			2	3
			1	3			4	5
2								
		7				1		8

Difficile

2	5							7
						5	1	
			4	8				2
	5	8	2	6	4		3	
	6		8	1	9	2	4	
5			6	7				
	9	2						
1						8		3

Expert

	3							
9			7	4				8
		4	1	9				5
7	6		4					
		9						3
				6		1		5
	1			3	5	8		
6			8	7				3
								1

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

4	1	7	8	5	2	6	9	3
2	8	6	9	4	3	7	1	5
9	5	3	7	1	6	8	2	4
7	4	5	2	9	8	1	3	6
6	3	2	5	7	1	9	4	8
8	9	1	6	3	4	5	7	2
5	6	4	1	2	7	3	8	9
3	7	9	4	8	5	2	6	1
1	2	8	3	6	9	4	5	7

Moyen

6	3	2	9	8	7	1	4	5
4	1	7	2	5	6	8	3	9
5	8	9	1	3	4	2	7	6
9	7	1	5	4	2	6	8	3
8	4	6	3	1	9	7	5	2
2	5	3	6	7	8	4	9	1
7	9	5	4	2	1	3	6	8
3	2	8	7	6	5	9	1	4
1	6	4	8	9	3	5	2	7

Difficile

5	9	6	8	4	2	7	1	3
1	4	8	7	3	5	2	9	6
7	3	2	6	1	9	8	5	4
6	8	4	2	5	3	1	7	9
3	7	1	9	8	6	4	2	5
9	2	5	1	7	4	6	3	8
2	5	7	4	9	8	3	6	1
4	1	9	3	6	7	5	8	2
8	6	3	5	2	1	9	4	7

Expert

1	7	2	6	4	5	8	9	3
8	5	6	9	3	2	1	7	4
4	3	9	7	8	1	5	6	2
9	8	4	5	1	6	3	2	7
6	2	3	8	9	7	4	5	1
7	1	5	3	2	4	6	8	9
5	4	1	2	7	8	9	3	6
2	9	8	4	6	3	7	1	5
3	6	7	1	5	9	2	4	8

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE SIDI BENOÛR
 COMMUNE DE ZEMAMRA
 DIRECTION DES SERVICES
 SERVICE BUDGET ET MATÉRIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 05/2020/CZ

Le **Mardi 19/05/2020 à 11H00**, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : **05/2020/CZ** ayant pour objet :

Travaux d'aménagement de la voirie interne de la ville de Zemamra : Travaux de voirie, d'assainissement et d'éclairage public des Boulevards: Mohamed VI, Mohamed V, La Résistance, M'Hab Abdellah, Allal Ben Abdellah, 03 Mars et les FAR.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Six Cent cinquante mille Dirhams, 00 Cts (650.000,00 DH)**.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Vingt et Un Million Huit Cent Soixante Treize Mille Cent Vingt Quatre Dirhams, 80 Cts TTC (21 873 124,80 DH TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune de Zemamra;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

- Il est exigé de produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

secteur	classe	qualification
B	1	B6
O	1	O1

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 3510/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DE LA JEUNESSE
 DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG

Avis d'appels d'offres ouvert (SEANCES A HUIT CLOS)

(Conformément aux dispositions du circulaire du ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : **C9/20/DEFP** du : **31 Mars 2020**)

Il sera procédé au siège de la direction provinciale d'ASSA-ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation région Guelmim Oued Noun à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert suivant :

N° AO	OBJETS	ESTIMATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRES EN DHS	HEURES D'OUVERTURE DES PLS
14/2020/EXP. DP.ASSA.ZAG	ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DES INTERNATS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN.	389 999,97 DHS (Trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dirhams, 97Cts)	15 000,00 DH (Quinze Mille Dirhams).	18/05/2020 à 10 H 00
15/2020/EXP. DP.ASSA.ZAG	L'ACHAT DE DENRÉES ALIMENTAIRES DESTINÉES AUX CANTINES SCOLAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE ASSA-ZAG AREF GUELMIM OUED NOUN	648 000,00 DHS (Six Cent Quarante-Huit Mille Dirhams et 00 Cts)	20 000,00 DHS (Vingt Mille Dirhams).	18/05/2020 à 11 H 00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'État : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, et aux dispositions du circulaire du ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration N° : **C9/20/DEFP** du : **31 Mars 2020**

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation région Guelmim Oued Noun;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 3511/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 08/2020/DPA/TZ/SMOP
 (SEANCE PUBLIQUE)

Le **Mecredi 20 Mai 2020 à 10 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche des pistes rurales, à travers la Province de Tiznit. Répartis en 4 lots séparés comme suit :**

Lot n° 1 : Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche de la piste rurale reliant douar AGUERDN'TSEGDEL ET DOUAR TAKATERT sur une longueur 7,4 km, C.T IDA OGOUGMAR , cercle Anezi, Province de Tiznit.
 Lot n° 2 : Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche des pistes rurales sur une longueur 8+200 km, C.T Reggada et Sidi Ahmed Ou Moussa, cercle Anezi et Tiznit, Province de Tiznit.
 Lot n° 3 : Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche de la piste rurale reliant douar El Kreyme Sahel et El Mkaïm sur une longueur de 6,3 km, CT Arbaa Sahel Cercle et Province de Tiznit.
 Lot n° 4 : Travaux de construction de corps de chaussée en revêtement bicouche des pistes rurales sur une longueur 5+000 km, C.T Ameleue et Tasrirt, cercle Tafraout, Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : **130.000,00 (Cent trente mille dirhams)**
- Lot n° 2 : **70.000,00 (soixante dix mille dirhams)**
- Lot n° 3 : **70.000,00 (soixante dix mille dirhams)**
- Lot n° 4 : **60.000,00 (soixante mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : **8.645.778,00 (Huit millions six cent quarante cinq mille sept cent soixante dix huit dirhams)**
- Lot n° 2 : **4.274.400,00 (Quatre millions deux cent soixante quatorze mille quatre cent dirhams)**
- Lot n° 3 : **4.111.808,00 (Quatre millions cent onze mille huit dirhams)**
- Lot n° 4 : **3.024.960,00 (Trois millions vingt quatre mille neuf cent soixante dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

- Pour les concurrents installés au Maroc**
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Lot	Branche d'activité	classe	Qualification
Lot 1	7	2	7.2
Lot 2	7	3	7.2
Lot 3	7	3	7.2
Lot 4	7	3	7.2

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 3512/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
 Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
 Direction Provinciale de l'Agriculture
 TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 09/2020/DPA/TZ/SMOP
 (SEANCE PUBLIQUE)

Le **Jedi 21 Mai 2020 à 10 H**, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux de construction des pistes rurales, à travers la Province de Tiznit. Répartis en 3 lots séparés comme suit :**

LOT 1 : Travaux de construction de la liaison routière reliant douar Adouz à douar imzilene via douar ihmifen sur une longueur de 2 km, CT. Tigmi, Cercle d'Anezi et Province de Tiznit.
LOT 2 : Travaux de construction de la liaison routière reliant douar Izzanane à douar Tizivakchar sur une longueur de 2 km, CT. Tafraout el mouleoud, Cercle d'Anezi et Province de Tiznit.
LOT N°3 : Travaux de construction de la liaison routière entre RR 107 et Douar Imi Agadir sur une longueur de 1+890 km, CT. Tarsouat, Cercle de Tafraout et Province de Tiznit

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : **40.000,00 (Quarante mille dirhams)**
- Lot n° 2 : **100.000,00 (Cent mille dirhams)**
- Lot n° 3 : **40.000,00 (Quarante mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : **1.697.034,00 (Un million six cent quatre vingt dix sept mille trente quatre dirhams)**
- Lot n° 2 : **4.260.720,20 (Quatre millions deux cent soixante mille sept cent vingt dirhams 20 Cts)**
- Lot n° 3 : **2.212.056,00 (Deux millions deux cent douze mille cinquante six dirhams)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :

- Pour les concurrents installés au Maroc**
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Lot	Branche d'activité	classe	Qualification
Lot 1	7	4	7.2
Lot 2	7	3	7.2
Lot 3	7	4	7.2

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N° 3513/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR &
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 05/EXP/2020

Le 18/05/2020 à 10h00, Il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour: Achat de matières et fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction Provinciale AL HAOUZ - TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DH (Dix mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 653 340,00 DHS TTC (Six Cent Cinquante Trois Mille Trois Cent Quarante Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer leurs offres électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêt du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les échantillons exigés au titre de cet appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau des marchés du Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine avant le 18/05/2020.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux PME

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE CASABLANCA- SETTAT
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
PACHALIK DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE SIDI-BENNOUR

PROGRAMME PREVISIONNEL

AU TITRE DE L'ANNEE BUDGETAIRE 2020

En application des dispositions de l'article 14 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, la commune de Sidi Bennour publie le programme prévisionnel des marchés qu'il compte passer au titre de l'année budgétaire 2020 comme suit :

TRAVAUX

Objet des travaux	Nature de Travaux	Lieux d'exécution	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Construction d'une fontaine	Construction neuve	Jardin Zerktouni	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	Bureau des marchés Télé/ Fax : 05.23.34.94.50 E-mail : cusidibennour@gmail.com	-
Aménagement et Gros travaux de maintenance de la gare routière	Travaux d'aménagement	Gare routière	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Aménagement et Gros travaux de maintenance du Souk Hebdomadaire	Travaux d'aménagement	Souk hebdomadaire Sidi Bennour	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Installation de poteau et câblage Travaux d'éclairage public du jardin Zerktouni	Travaux d'éclairage public	Jardin Zerktouni	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Travaux d'achèvement de l'aménagement d'une école Supérieure de technologie (EST)	Travaux d'aménagement	Bd des FAR à la Ville de Sidi Bennour	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Extension et aménagement du Siège de la commune de Sidi Bennour	Travaux d'aménagement	Siège de la Commune de Sidi Bennour	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Travaux d'aménagement des placettes.	Travaux d'aménagement	Placettes Villo de Sidi Bennour	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	Bureau des marchés Télé/ Fax : 05.23.34.94.50 cusidibennour@gmail.com	-
Réhabilitation de la décharge publique	Travaux de réhabilitation	Décharge publique à CR Laatatra	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Réhabilitation du cimetière Gd Bouskaouen au Cité Al Karia	Travaux de réhabilitation	cimetière Cité Al Karia	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Entretien du Fourrière et parc Auto Communal	Travaux d'aménagement	Fourrière et Parc Communal	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Travaux de signalisation	Signalisation	Voiries de la ville	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Construction d'un terrain de sport au complexe social	Construction neuve	Complexe social sidi Bennour	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Construction d'un établissement préscolaire au cité Al Karia	Construction neuve	Complexe social sidi Bennour	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Réaménagement du terrain de basket Ball - maison des jeunes	Aménagement	Maison des jeunes	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-

FOURNITURES

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieux de livraison	Mode de passation	Période prévu pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Matériels Informatique	Achat de matériels informatique et logiciels	Des PC + logiciels	Siège communal	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	Bureau des marchés Télé/ Fax : 05.23.34.94.50 cusidibennour@gmail.com	-
Fourniture de bureau	Fourniture de bureau, produit d'impression, papeterie et imprimés	Des Fournitures de bureau	Magasin communal	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Fourniture Informatique	Fourniture pour matériel technique et informatique	Des Fournitures Pour matériels Informatique	Magasin communal	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Matériel	Achat de matériel électrique et électronique	Matériel Electrique et électronique	Dépôt communal	Appel d'offres ouvert	3 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Matériels	Achat de matériels d'entretien de l'éclairage public	Barrières, bigues en fer	Dépôt communal	Appel d'offres ouvert	4 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Matériels	Achat e pièces de rechanges , pneumatique pour véhicules et Engins.	Pneus pièces de rechange	Magasin communal	Appel d'offres ouvert	4 ^{ème} Trimestre 2020	==	-

SERVICES

Type de services	Objet des services	Lieux D'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etudes technique	Etudes et assistance technique D'une Fontaine	Jardin Zerktouni	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2020	Bureau des marchés Télé/ Fax : 05.23.34.94.50 E-mail : cusidibennour@gmail.com	-
Etudes technique	Consultation architectural D'un marché commercial	L'opération Fath Sidi Bennour Pour La Resorption De Bidonvilles	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Etudes technique	Etude technique de signalisation de la ville	Ville Sidi Bennour	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Location	Location des dépendances du souk hebdomadaire	Souk Hebdomadaire	Appel d'offres ouvert	4 ^{ème} Trimestre 2020	==	-
Restauration	Frais Hébergement et restauration et de réception	Salle de fête	Appel d'offres ouvert	2 ^{ème} Trimestre 2020	==	-

SOCIETE JALIL COFFEE SARL AU
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 07/02/2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «STE JALIL COFFEE » SARL AU, Objet : MARCHAND DE CAFE, SIEGE SOCIAL: 59,BD ZERKTOUNI ETG 3 N°8- CASABLANCA-, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. ABDELJALIL TALHIQ à 1000 Parts, GERANCE : la société est gérée par Mr. ABDELJALIL TALHIQ. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 25 Février 2020 sous le numéro de dépôt 732036 et registre de commerce n° 457941.

N° 3516/PA

PHARMACIE ATTAWASOL SARL AU
Constitution

1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 07/04/2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : «PHARMACIE ATTAWASOL » SARL AU, Objet : PHARMACIE, SIEGE SOCIAL: PROJET RIAD ASSALAM RDC IMM N°01 GH02 MAGASIN N°11 COMMUNE BENI YAKHLAF-M O H A M M E D I A -, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1.000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. TAOUFIK BOUZIANE WARTINI à 1000 Parts, GERANCE : la société est gérée par Mr. TAOUFIK BOUZIANE WARTINI. -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 20 Avril 2020 sous le numéro de registre de commerce n° 25393.

N° 3517/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech Safi
Province Rhamna
Avis d'appel d'offres ouvert

Le 19/05/2020; il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour : A 10H : AO n° :

01/2020/INDH : relatif à:

ACHAT DE MATERIELE DE SANTE AU PROFIT DE LA CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL RHAMNA

Caution provisoire : 20 000,00DH (vingt mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent cinquante deux mille dirhams (1 152 000,00 DHS)
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marches de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 06 du règlement de la consultation

NB /Les échantillons réels et prospectus sont à déposer avant le 18/05/2020. à 14heures.

N° 3518/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Marrakech - safi
Province Rhamna
SG/DFL

Avis d'appel d'offres ouvert

Le 19/05/2020 il sera procédé dans les bureaux de la Province Rhamna (salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix au profit de la Province Rhamna pour : A 11H00 : AO n° : 02/2020/INDH : relatif à:

TRAVAUX D'AMENAGEMENT CENTRE DES PERSONNES SANS ABRIS A BENGUERIR PROVINCE RHAMNA.

Caution provisoire : 15 000,00DH (Quinze mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT MILLE CENT TRENTE HUIT dirhams 00 cts (600 138.00.00 DHS)
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès de la division de budget et du matériel de la Province Rhamna. Il

peut également être télé-chargé à partir du portail des marches de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret 2.12.349 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Province Rhamna.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception -Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 3519/PA

Direction Régionale
Région Casablanca - Settat

Direction provinciale
Settat

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture

de la Jeunesse et des Sports

Département de la Culture

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 04/CST/2020

du 19/05/2020

à 11 H 30 Min

(SEANCE PUBLIQUE)

Non Réservé à la Petite et Moyenne Entreprise

Le Mardi 19 Mai 2020 à 11 H 30 min, il sera procédé,

dans les bureaux de la Direction provinciale à Settat du ministère de la Culture et de la jeunesse

et des sports-département de la culture région Casablanca-Settat, sis au quartier administratif lagnanit

Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour: LA SECURITE, LA SURVEILLANCE ET LE GARDIENNAGE DU CENTRE CULTUREL DE SETTAT PROVINCE DE SETTAT, CENTRE CULTUREL DE BENSLIMANE ET LA MAISON DE LA CULTURE DE BENSLIMANE PROVINCE DE BENSLIMANE (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du chef Service des Affaires administratives, Financières et culturelles de la Direction provinciale de la Culture à Settat, sis au quartier administratif lagnanit Settat, il peut être télé-chargé à partir du portail des marchés publics :

<http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à : vingt mille dirhams (20 000,00 DHS).

L'estimation du coût des prestations établie par le

maître d'ouvrage est fixée à la somme de: UN MILLION SOIXANTE ET ONZE MILLE CENT SOIXANTE DOUZE DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES (1 071 172.80 DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation

N° 3520/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION REGIONALE DEL'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE L'ORIENTAL

CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ; DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE BERKANE

Dédoublement de la RR607 reliant Berkane à El Aïoun : Travaux d'aménagement de la traversée du centre de Tafoughalt entre les PK9+650 et 11+200, relevant de la DPETLE de Berkane, Province de Berkane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BER/01/2020/CFR

OUVERTURE DES PLS LE 19/05/2020 à 10H

Le **Mardi 19 Mai 2020 à Dix heures** ; il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des : **Dédoublement de la RR607 reliant Berkane à El Aïoun ; Travaux d'aménagement de la traversée du centre de Tafoughalt entre les PK9+650 et 11+200, relevant de la DPETLE de Berkane, Province de Berkane**

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Régionale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de l'Oriental représenté par la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante : Service Infrastructures de la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane ou peut être retiré auprès du Bureau des marchés de la DPETLE de Berkane. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat.

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de **Trois Cent Mille Dirhams (300 000,00DHS)** ; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane est fixée à la somme de **Vingt Million Quatre Cent Trente Six Mille Deux Cent Vingt Trois Dirhams, Vingt Centimes (20 436223,20DHS)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 8 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Equipelement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Berkane.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable du non réception du pli.

Il est prévu une visite des lieux le **Jedi 07/05/2020 à 10 heures**, lieu de rencontre est le Service Infrastructures de la DPETLE de Berkane. Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B	2	B1 B3- B5 - B6
C	3	C1 - C2 - C3

Pour les concurrents non installés au Maroc

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

NB: Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet www.mtpnet.gov.ma

N° 3521/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°:

04/2020/L.N.D.H./PAZ.
Le 19 Mai 2020 à 10h, il sera
procédé, dans les bureaux
de Monsieur le Secrétaire
Général de la Province
d'Azilal à l'ouverture des
plis relatifs aux appels
d'offres sur offres de prix
pour : Construction de Dar
Taliba à la C.T d'Ait Abass,
Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
du Chef de la Division du
Budget et Marchés au Secrétaire
Général de la Province
d'Azilal, il peut également être téléchargé à
partir du portail des marchés
de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Vingt six mille dirhams,
00 Cts (26.000,00 DH).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : Un million
cinq cent dix mille cinq
cent trente-six dirhams, 00
Cts (1 510 536,00)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27, 29, et 31 du décret n° 2-12-
349 du 8 Joumada I 1434
(20/03/2013) relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie

électronique dans le portail
du marché publics ;

- Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans le
bureau du Chef de la
Division du Budget et
Marchés au Secrétaire
Général de la Province d'Azilal;

- Soit les remettre au
Président de la commission
d'appel d'offre au début de
la séance et avant l'ouverture
des plis ;

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 3522/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA
LOGISTIQUE ET DE
L'EAU

DIRECTION
PROVINCIALE
DE L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT

DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DE KHEMISSET

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N°: 19/2020/KH

Le 21/05/2020 à 10h00, il
sera procédé dans les bureaux
de Mr le Directeur
Provincial de l'Equipe-
ment du Transport de la
Logistique et de l'Eau de
Khémisset et de l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
de prix pour :

ETUDE DE RECONS-
TRUCTION D'UN OU-
VRAGE D'ART SUR
OUED MACHRAA AU PK
6+100 DE LA RP 4303
DANS LA PROVINCE DE
KHEMISSET

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuite-
ment du Bureau des Mar-

chés de la DPETLE de Khé-
misset, Rue Kadi Ayad, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat :
www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Trois mille cinq cent Di-
rhams (3.500,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établi par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de : Cent trente
deux mille Dirhams
(132.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27,29, 31 et 148 du décret
n°2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par
courrier recommandé avec
accusé de réception au
bureau précité ;

- Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans le
bureau des Marchés de la
Direction Provinciale de
l'Equipe-ment du Transport
de la Logistique et de l'Eau
de Khémisset, Rue Kadi
Ayad.;

- Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les envoyer, par
voie électronique, dans le
portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 3523/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT

DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT DU
TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE
ET DE L'EAU
DE KHEMISSET
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°: 20/2020/KH

Le 21/05/2020 à 11h00, il
sera procédé dans les bu-
reaux de Mr le Directeur
Provincial de l'Equipe-
ment du Transport de la
Logistique et de l'Eau de
Khémisset à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert sur offres
de prix pour :

Etude de reconstruction
d'un ouvrage d'art au PK
39+500 de la RR404 dans la
Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuite-
ment du Bureau des Mar-
chés de la DPETLE de
Khémisset, Rue Kadi
Ayad, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés de
l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
Trois mille cinq cent Di-
rhams (3.500,00 Dhs)

L'estimation des coûts des
prestations établi par le
maître d'ouvrage est fixé à
la somme de : Cent vingt
six mille Dirhams
(126.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27,29, 31 et 148 du décret
n°2-12-349 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier

recommandé avec accusé
de réception au bureau
précité ;

- Soit déposer contre
récépissé leurs plis dans le
bureau des Marchés de la
Direction Provinciale de
l'Equipe-ment du Transport
de la Logistique et de l'Eau
de Khémisset, Rue Kadi
Ayad.;

- Soit les remettre au
président de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

- Soit les envoyer, par
voie électronique, dans le
portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règlement
de consultation.

N° 3524/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE LA SANTE
DIRECTION
REGIONALE CASA-
SETTAT

CHP MOULAY
ABDELLAH
DE MOHAMMEDIA

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT

N° 01/2020
(SEANCE PUBLIQUE)

RESERVE A LA P.M.E
Le 28/05/2020 à 10

Heure, il sera procédé,
dans la salle de réunion
du CHP de Mohammedia
à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offres des prix
pour :

Activités d'accueil des
malades pour le Centre
hospitalier préfectoral de
Mohammedia

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au bureau
de l'unité de gestion finan-
cière et comptable sis à :
Avenue Hassan II Mo-

hammedia, et il peut égale-
ment être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 505.527,55
(Cinq cent cinquante mille
cinq cent vingt sept dirhams
cinquante cinq centimes)

Le cautionnement provisoire
est fixé à : Dix mille
dirhams (10.000,00 dhs).

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes
aux dispositions des articles
27,29 et 31 du décret
n°2.12.349 relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents peuvent:
-Soit déposer leurs plis
contre réception dans le
bureau de l'unité de ges-
tion financière et comp-
table, avenue Hassan II
Mohammedia

-Soit les envoyer, par
courrier recommandé avec
accusé de réception, au
bureau précité.

-Soit les remettre au
Président de la Commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis.

-Soit les effectuer par
voie électronique (www.marchespublics.gov.ma).

Les échantillons exigés
par le dossier d'appel
d'offre doivent être dépo-
sés dans le bureau de
l'unité de gestion finan-
cière et comptable avant
le 27/05/2020 à
11h (date limite pour
dépôts des échantillons).

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation.

N° 3525/PA

Sur vos petits écrans

S A M E D I



07.00 : Lecture du
Saint Coran + Douaa
07.05 : Bulletin météo
07.10 : Arrouad
08.10 : Amoudou
09.10 : Oujouh
09.40 : Moudawala
10.30 : Wala Aalik
11.00 : Domoue
Warda
11.30 : Nhar Zouine
13.00 : JT en Français
+ JT en Espagnol
13.50 : Oyoune
Gaima
14.20 : Hadit Assaim
14.30 : Al massira
Koranya
15.00 : Nhar Ma-
brouk 2Ep
15.30 : JT en Arabe
+ JT en Amazigh
16.20 : Spécial -
Marocains vivant
à l'Etranger
17.15 : Bent Bab
Allah Ep1

18.10 : Oussrati
19.11 : Al Maghreb
+ Douaa
19.15 : Amdah
Nabouiya
19.35 : Sitcom Serba
20.15 : Souhlifa
20.25 : Yakout
et Anbar
21.30 : JT Principal
+ Météo
22.30 : Congé - Inédit
00.00 : Dernier
bulletin
d'information
00.30 : Rbibi
Millionnaire - R
02.10 : Domoue
Warda - R
02.40 : Al Massira
Koranya - R
03.10 : Amdah
Nabouiya - R
04.00 : Moudawala
- R
05.00 : Arrouad - R
06.00 : Amoudou - R

05:55:00 : CORAN AVEC
LAUREATS MAWAHIB TAJWID
AL QORAN
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : BEST OF SABAHYAT 2M
07:30:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
08:05:00 : AL BARLAMANE
WA ANNASS
08:35:00 : MAGAZINE : POP UP
09:05:00 : STUDIO LIVE :
RIBAB FUSION
09:55:00 : MCH'HIWA
MA3A CHOUMICHA
10:00:00 : FEUILLETON :
TAMAN AL HOUB
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
11:00:00 : MAGAZINE :
SABAHYAT 2M
12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA
12:35:00 : BULLETIN METEO
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
13:20:00 : ACHOUJA3
WA AL JAMILA
13:55:00 : NEWS : ECO NEWS
14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH
14:20:00 : FEUILLETON :
HOUB A3MA
16:15:00 : 3ALAQAT KHAUSA
17:40:00 : JUST FOR LAUGHS
18:05:00 : DESSINS ANIMES
18:15:00 : 3ICH NHAR TASMA3
KHBAR : LE COMMANDANT

COUSTEAU
18:25:00 : MAGAZINE :
CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP
18:45:00 : FEUILLETON
19:11 Al Maghreb + Douaa
19:40:00 : FEUILLETON : FADILA
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
20:40:00 : BULLETIN METEO
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
21:10:00 : BULLETIN METEO
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA
21:40:00 : MAGAZINE :
LAHBIBA OUMMI
22:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG
23:30:00 : FEUILLETON :
FORSA TANIYA
00:20:00 : FEUILLETON : FADILA
00:50:00 : MAGAZINE :
HADIT MA3A ASSAHAF
01:50:00 : MAGAZINE :
RACHID SHOW
03:05:00 : FEUILLETON :
AL YATIMA
03:55:00 : FEUILLETON :
ACHOUJA3 WA AL JAMILA
04:25:00 : MAGAZINE :
SAHATNA JMIB
04:55:00 : MAGAZINE : TOUBKAL
05:30:00 : DOCUMENTAIRE :
LES ARTS TRADITIONNELS :
LE PLATRE

05h00 MATINALE
RADIO AR
07h00 Matinales Infos
08h00 « Sabahiyat l Akhbar »
10h00 Matinales Infos
(rediff.)
11h05 Emission
« Khbar Nass »
12h05 Emission
« Binatna »
13h00 « Madar L akhbar »
13h35 « Lahdat Qarar »
15h05 Emission « L'match »
16h00 Edition AR (16-17h)
17h05 Emission « Hyati »
18h05 Emission « Binatna »
19.11 Al Maghreb + Douaa
19h15 Soir Infos fr
20h00 « Ghorfat l akhbar »
22h05 Emission
« Azmat Hiwar »
23h00 « Soir Infos ar »
00h05 " Lmatch "